

ABONNEMENTS

PAR ANNÉE :

CANADA . . . . . \$ 1.00

ETATS-UNIS . . . . \$ 1.50

Payable d'avance.

# LE BIEN PUBLIC

3, Rue Hart, 3  
TEL. BELL 640  
Casier Postal 180

La Compagnie "Le Bien Public" Editeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

## Devant le Comité des Bills Privés Les Amendements à la Charte

En toute justice pour les 1221 contribuables des Trois-Rivières qui ont signé les requêtes endossant les amendements proposés par le Bill des citoyens, et combattant les amendements proposés par le Conseil, nous devons un compte rendu exact et fidèle de l'accueil fait à ces deux mesures par le Comité des Bills Privés à Québec. Les deux bills concernant la charte des Trois-Rivières sont venus simultanément devant le Comité, jeudi matin, le 27 janvier. Le bill proposé par le Conseil portait le No 106; celui proposé par les citoyens, le No. 107.

Dans une autre page du journal nous reproduisons de "L'Action Catholique" le récit que notre grand confrère de Québec fait de cette séance mémorable. Nos lecteurs verront là comment les choses se sont passées. Remercions ici "L'Action Catholique" de l'intérêt qu'elle porte présentement aux choses des Trois-Rivières, et de l'appui précieux qu'elle nous donne dans les circonstances. De toute la presse quotidienne, c'est, jusqu'à présent, le seul journal qui ait eu le courage de nous venir franchement en aide. Merci.

Nous n'allions certes pas à Québec avec la certitude d'en obtenir justice; nous savions où nous allions, et à qui nous allions nous heurter. Seulement, il devenait indispensable qu'une protestation en masse partit enfin de Trois-Rivières et c'est la volonté de 1221 contribuables trifluviens que nous allions faire entendre à Québec. Cette tâche, assez ingrate pour qui n'est ni échevin, ni maire, ni député, ni ministre, est maintenant accomplie; tout ce qui devait être dit, a été dit, et toutes les protestations qui devaient être entendues, l'ont été.

Il paraît que MM. Tessier, Ryan et Bettez auraient prophétisé que nous irions faire rire de nous à Québec. Le "Nouveau T.-R.", l'écho fidèle de ces trois beaux esprits, avait publié cette prophétie. Nous savons maintenant l'organisateur de ce *fun*. De même que les dix-huit députés libéraux, bien disposés à rire sans savoir, au gré de M. Tessier, savent maintenant de quoi ils ont ri, et connaissent les noms de tous les contribuables trifluviens dont ils se sont moqués par ordre.

Par le bill No. 107, les citoyens de Trois-Rivières demandaient à nos législateurs de ramener le terme du maire et des échevins à deux ans. Cette mesure était très juste, et ne comportait rien de révolutionnaire. Nulle part ailleurs dans la province, croyons-nous, les municipalités ne s'imposent des administrateurs pour quatre ans. Presque partout le maire n'est élu que pour un an, et les gens trouvent que c'est assez pour celui dont dépend toute une administration. Chacun sait avec quelle sournoiserie le maire Tessier avait fait adopter subrepticement par la Législature ce terme de quatre ans, et la prolongation de son propre terme à lui. M. Gouin et M. Tellier, alors chef de l'opposition, déclaraient que le bill de Trois-Rivières, cette fois là, était passé à leur insu. La Législature avait donc l'occasion belle l'autre jour de ramener les choses dans l'ordre, et de se disculper d'une tricherie qu'elle sanctionne quatre ans après.

Nous demandions de plus, qu'advenant une vacance au Conseil, l'élection d'échevin se fasse par le peuple. Ceci pouvait brouiller les idées d'un Conseil accapareur, mais au point de vue de l'intérêt public, la mesure était juste. Avec elle devenait impossible la répétition de cette farce de l'ex-échevin Clément qui, sous le coup d'un Quo Warranto, allait désigner au Conseil le remplaçant de l'échevin Sanschagrin. Le lendemain de ce vote, Clément résignait à son tour, ayant assuré avant son départ du Conseil une majorité selon le cœur du maire Tessier. Avec la mesure proposée, advenant la disparition de l'échevin Ryan ou de l'échevin Bettez, le Conseil ne pouvait plus remettre en place un autre Ryan ou un autre Bettez; c'eût été au peuple à se choisir des représentants dignes de lui.

Ces amendements étaient si rationnels, si équitables, que M. Tessier a sans doute préféré faire tuer tout le Bill 107, que de risquer de les voir adopter par l'Assemblée ou par le Conseil Législatif. Le fait est que, malgré le mot d'ordre reçu, certains députés ministériels paraissaient mal à l'aise de devoir combattre publiquement deux mesures qui s'inspirent de la saine démocratie. En tuant le Bill dans l'œuf on s'exemptait donc certaines explications pénibles devant les chers électeurs...

Pour un Conseil qui aime mieux ignorer ce que le peuple pense de lui, le droit de révoquer les échevins indignes, et le referendum des décisions injustes, constituaient encore là un danger. "Mais le bill de Montréal demande le même privilège", disait le chef de l'opposition à M. Bigué qui annonçait contre la révocation les arguties ordinaires.

Malgré la forte argumentation de MM. Cousineau, Labissonnière et Savré, la mort du bill 107 était décidée, et M. Tessier l'a fait tuer par ses amis par un vote sur le préambule de 18 contre et trois pour. Nous sommes heureux de savoir que le député de Champlain, M. Labissonnière, ramènera quand même le bill 107 devant l'Assemblée; le public de la province apprendra alors toute la portée de la demande de 1227 électeurs trifluviens que le Comité de la Législature a si brutalement jetée au panier.

M. Gouin, qui au début de la séance avait fait une courte apparition, s'éclipse, et Armand Lavergne vient prendre sa place encore chaude; il est voisin de M. Tessier et non loin de M. Perron; ce petit groupe comprend les plus ardents défenseurs des amendements proposés par le Conseil; c'est là que viennent se heurter toutes les objections les plus légitimes aux clauses du bill 106. La faculté d'emprunter 560 mille piastres est votée; le salaire aux échevins est voté; la tenue des hôtels et la vente de liqueurs par la ville est votée; l'indemnité aux buvetiers est votée; tout est déclaré admirable et adopté par le vote, toujours le même du côté ministériel: 18 pour; les membres de l'opposition votent contre. C'est le solide vote de parti.

Et pourtant, il n'y a rien là qui touche aux partis politiques. C'est purement une affaire municipale dont il s'agit, et la délégation qui représente les 1221 signataires ne discute le bill qu'au strict point de vue de l'intérêt général des contribuables.

M. l'avocat Bourgeois qui est le porte-parole de la délégation, pose clairement la question, et donne le motif de son objection à toutes les clauses du bill. Pratiquement, les citoyens des Trois-Rivières ignorent tout du bill présenté par le Conseil; jamais le bill n'a été exposé et discuté aux Trois-Rivières, et les contribuables n'en savent que ce qui a paru dans l'avis incomplet publié par un journal. Les signataires de la requête savent, eux, ce que contient le bill, mais pour l'avoir appris de nous-même; en sorte que leur opposition aux clauses du bill est motivée, et basée sur des raisons valables. Nous ne savons rien encore de l'état financier de 1915; le Conseil ne fera connaître le bilan que le 4 février. Nous savons cependant que le déficit dépassera \$56,800, et que de plus notre pouvoir d'emprunt était dépassé de plus de \$35,000. le 31 octobre 1914, d'après un rapport du Contrôleur. Nous demandons en conséquence que la faculté d'emprunter de nouveau soit suspendue, d'autant plus que les fins auxquelles l'ont vu appliquer ces emprunts ne nous paraissent pas justifiables.

Le Comité s'est copieusement moqué de notre juste protestation, comme il s'est moqué de la lettre du savant Juge Lafontaine protestant contre la vente de liqueurs par le Conseil. "Le juge Lafontaine ne connaît pas le projet", dit le député Perron. "Au contraire, rétorque le chef de l'opposition, c'est justement parce que le Juge Lafontaine a étudié le bill du Conseil de Trois-Rivières, qu'il répudie le projet qu'il comporte."

Pour les mêmes motifs que ceux allégués par le Juge Lafontaine, la Ligue Antialcoolique de Montréal protestait avec nous contre le projet du Conseil; copie d'une résolution en ce sens a été par nous versée au dossier. Il y a plus. Le lendemain du succès de M. Tessier et de l'adoption du bill par le Comité, le "Soleil" publiait une déclaration du Trésorier Provincial à l'effet que le permis accordé à la ville de Trois-Rivières de tenir des hôtels licenciés, allait bouleverser à tel point la loi actuelle des licences, que ce permis devra être révoqué par la Chambre. Le succès de M. Tessier et de sa majorité du Comité aura été alors d'assez courte durée.

Ce qui devait arriver arriva. M. Tessier, toujours le même, que ce soit à la Législature, au théâtre Gaité ou au Club Laurier, nous servit une algarade de son cru. Sans aucune provocation, et sans que rien n'ait pu jus-

fier ses invectives contre nous, notre maire et ministre devint subitement furieux, traitant d'éteignoirs (éteignoirs, comme il dit), la rédaction du "Bien Public", et de castors les contribuables qui étaient venus demander à la Législature de ne pas se faire cette fois complice de notre Conseil, et de ne pas compromettre davantage la position financière de notre ville.

La riposte ne se fit pas attendre, et ce fut le Chef de l'Opposition lui-même qui rappela au pétulant ministre qu'il n'est pas permis, à la Législature, de se conduire comme un goujat. "Je me lève, dit M. Cousineau, parce que quelqu'un dans cette Chambre doit protester contre les paroles que l'on vient d'entendre. C'est assurément le discours le plus étroit, le plus partisan qu'il n'ait jamais été prononcé ici. La délégation des Trois-Rivières ne fait ici que ce qu'elle a le droit de faire; c'est le droit de tout sujet britannique de pétitionner devant cette Législature, et si M. Tessier ignore cela, il ignore ce qu'il devrait savoir. Pour qu'un ministre de la Couronne puisse s'oublier à prononcer des paroles aussi regrettables, il faut vraiment qu'il ne se rende pas compte de la place qu'il occupe."

En sorte que la protestation des citoyens des Trois-Rivières a eu jusqu'à présent l'attention qu'elle méritait d'avoir. Les choses ne sont pas terminées puisqu'elles seront ramenées devant la Chambre, et qu'elles auront là un retentissement que nous n'avions pas espéré. Il est bon que l'on sache un peu partout comment l'on nous traite aux Trois-Rivières. Nous savons par expérience que nous ne gagnons rien à nous taire, et que le moyen de faire cesser l'abus, c'est de le dénoncer, et de le crier s'il le faut. L'incertie et la passivité sont les plus fermes soutiens de l'oppression.

Nous voulions savoir jusqu'à quel point notre entreprenant Conseil pouvait compter sur la Législature pour la ratification de ses coups d'audace. Nous le savons maintenant.

JOSEPH BARNARD.

## L'idée "nature" de M. Tessier

### Les hôtels

M. Tessier au Comité des Bills Privés, reprochait à "L'Action Catholique" et au "Bien Public" d'avoir, par un procédé canaille, dénaturé sa pensée à propos de la tenue des hôtels par la ville.

Or M. Tessier explique son idée. A l'en croire, certains hôtels seraient endettés envers la ville pour une somme de vingt mille piastres. Supprimer la buvette c'est décréter la mort des hôtels, toujours d'après M. Tessier. La seule issue offerte à la ville pour ne pas perdre sa créance est d'acheter les hôtels à son compte, puis de les exploiter.

Arrêtons-nous à considérer cette première explication: Nous avons critiqué dans le temps le bill Tessier à propos de l'indemnité à payer aux incendiés de 1908. Quel usage a-t-on fait de cette faculté d'emprunt, et comment a pu disposer des argents la majorité du Conseil alors amie de M. Tessier? C'est ce qui n'est pas facile de savoir.

Quoiqu'il en soit, le fait de savoir les hôtels de la cité créanciers de la Corporation pour des sommes variant de dix, quinze ou vingt mille piastres, n'est pas rassurant. Si, supprimer la buvette c'est ruiner l'exploitation de l'hôtel, comme l'affirme M. Tessier, c'est donc admettre que la ville ne comptait pour se rembourser de sa créance, que sur l'exploitation de la buvette. Plus les profits de la buvette étaient florissants mieux la créance de la ville était sauvegardée. Voilà un jeu dangereux, puisque la ville avait à la fois deux intérêts à sauvegarder: la rentrée de ses fonds, et la morale. Mon Dieu oui! la morale. Ceci jette un jour nouveau sur la tolérance de certaines infractions qui ne pouvaient facilement être expliquées.

Autre chose. M. Tessier affirme, comme du reste tous les braves buvetiers, que sans buvette, pas d'hôtel. C'est à savoir. Au vu et au su de tout le monde, la plupart de nos hôtels licenciés sont exploités par des locataires et non par les buvetiers. Nous nous sommes assez plaint de cette illégalité. Or pour tous ces locataires d'hôtels qui trouvent vie et profits dans le seul commerce de pension, dans le trafic des voyageurs, la disparition de la buvette ne changera guère les choses. Les chambres, les cuisines, les salles ne s'écrouleront pas en même temps que la buvette fermera ses portes, et ceux qui vivent depuis toujours de la pension des voyageurs, en vivront comme avant, et peut-être mieux qu'avant.

Ce n'est pas pour ceux-là que la ville devra intervenir et prendre à sa charge un service de pension qu'ils trouvent rémunérateur et ne demandent qu'à continuer. La situation que M. Tessier traçait si noire devant le Comité, était plutôt pour nous faire peur: nous risquons peu de demeurer sans hôtels aux Trois-Rivières. Et M. Perron peut être sûr qu'il trouvera encore ici une cuvette pour se laver, et un verre d'eau; avant comme après la mise en force de la prohibition.

S'il se trouve déjà des gens qui ont honorablement vécu du commerce de pension, nous ne voyons pas pourquoi la ville indemniserait à nos frais ceux des buvetiers qui regimbent à tenir eux-mêmes pension.

M. Tessier dit: vous avez malicieusement dénaturé ma pensée. Nous, le Conseil, avons pris soin d'indiquer

que la ville pourra faire le commerce de liqueurs, mais lorsque seulement le règlement de prohibition aura pris fin.—Or nous n'avons jamais prétendu que M. Tessier demandait à la Législature d'enfreindre et de passer outre le règlement de prohibition; tous ceux qui nous lisent et qui peuvent lire le savent. Nous avons dit: vous demandez pour le Conseil de faire le commerce de liqueurs enivrantes justement lorsque la majorité du peuple décide de supprimer la vente des liqueurs ici; c'est un défi gratuit au vœu de la population. Après deux ans, cette demande de buvettes municipales n'en serait pas moins baroque, mais au moins l'expression du vœu populaire n'aurait pas été aussi brutalement persiflée.

Le correctif ajouté à la dernière minute à la clause de l'indemnité n'apporte pas au bill une amélioration notable. Dire que le Conseil ne pourra indemniser les marchands de liqueurs que sur le vote approuvé des propriétaires fonciers, est insuffisant. Ce sont tous les payeurs de taxes, propriétaires comme locataires qui devraient être consultés à propos d'une innovation si extraordinaire. Aussi extraordinaire que la buvette municipale dont le Trésorier Provincial lui-même ne veut pas.

J. B.

## Eteignoirs et Lampions

Devant le Comité des Bills Privés, M. Tessier nous reprochait l'autre jour de vouloir l'éteindre, et nous traitait d'éteignoirs.

Pour que nous soyons un éteignoir, il faut vraiment que M. Tessier admette n'être qu'un lampion, ou bien encore un cerje; mais M. Tessier ne conviendrait pas être un cerje.

Si M. Tessier eut eu l'idée d'être un brasier, il aurait dit: pompier. Mais il ne l'a pas dit. Et il a bien fait.

\*\*

Quant à l'épithète de "castors" qu'il lançait à tous les protestataires trifluviens, le terme est moins précis, et reste sujet à plusieurs interprétations.

Il y avait là devant la Chambre, des contribuables de Trois-Rivières, venus, non en leur qualité de conservateurs ou de libéraux, mais simplement en leur qualité de payeurs de taxes. Ils demandaient à la Législature de mettre un terme aux dépenses considérées extravagantes du Conseil. Etait-ce faire là œuvre de castors?

\*\*

Ils demandaient en plus que le projet du Conseil d'exploiter lui-même des hôtels licenciés soit mis de côté. Le Juge Lafontaine demandait la même chose. Et d'après le "Soleil" c'est le Trésorier provincial qui va se charger de faire jeter ce projet au panier par la Chambre.

Le Juge Lafontaine et l'hon. Mitchell sont-ils eux aussi des castors?

\*\*

Ou pour être castors suffit-il que des contribuables, en s'intéressant à des affaires purement civiques, se trouvent incidemment à assurer l'application d'un principe ouvertement prôné par le clergé, comme la prohibition par exemple?

\*\*

Et comme l'influence qui mène de plus en plus ouvertement le gouvernement Gouin n'est pas castor; que la majorité du Comité qui taxait les communautés de St-Hyacinthe l'an dernier, que le Comité qui taxe les

églises dans le Code municipal cette année, et verse généralement un peu partout dans le mange-curé, ne sont pas castors non plus, est-ce à dire que les contribuables qui ont mieux à faire que de débiter la Religion, doivent rester sans protection sous la menace de la taxe qui va les écraser?

\*\*

La crise assez sottise de M. Tessier au Comité des Bills Privés pose la question sous un aspect nouveau. Et si au lieu de rester sur la question purement municipale qui est déjà suffisamment intéressante, il préfère se dérober sur un terrain nouveau, nous ne nous en plaignons pas autrement.

Nous aurons deux questions à mener de front; voilà tout. Mais la seconde, si brutale soit-elle, ne nous fera pas perdre de vue la première.

J. B.

## L'état financier

### Des Trois-Rivières en 1914

Si nous n'avons pas encore l'Etat financier de 1915, les Statistiques Municipales publiées par la Province nous apprennent au moins assez clairement ce qu'étaient nos finances en 1914. Nos lecteurs aimeront sans doute à comparer notre situation avec celle de Sherbrooke. La population de Sherbrooke est de 19305, et à Trois-Rivières de 19000. La taxe par \$100, est de \$1.45 à Sherbrooke, et de \$1.40 aux Trois-Rivières.

Etat Financier, Recettes et Dépenses.

Recettes ordinaires: taxes, licences, entreprises d'utilité publique:	
Sherbrooke:	\$441,873.00
Trois-Rivières:	213,115.00
Recettes extraordinaires: emprunts:	
Sherbrooke:	27,105.00
Trois-Rivières:	1,024,746.00
Dépenses ordinaires, administration etc.	
Sherbrooke:	335,642.00
Trois-Rivières:	177,260.00
Dépenses extraordinaires, remboursement etc.	
Sherbrooke:	54,152.00
Trois-Rivières:	1,060,621.00
Total des recettes ordinaires et extraordinaires:	
Sherbrooke:	468,978.00
Trois-Rivières:	1,237,861.00
Total des dépenses ordinaires et extraordinaires:	
Sherbrooke:	389,794.00
Trois-Rivières:	1,237,881.00

## Le régulateur de nos idées

Lorsqu'un jeune homme, fondant un foyer, se veut meubler une maison, il va chez le marchand et choisit les articles qui lui conviennent. Il jouit à cet égard de la plus grande liberté possible. Il en peut acheter de bons, et en peut acheter de médiocres, il en peut choisir qui n'auront pas six mois de durée. Il est libre d'aller chez le fournisseur qu'il veut, libre d'acheter dans la mesure où ça lui plaît, libre de tourner le dos à ce premier vendeur et de s'adresser à un autre si le cœur lui en dit.

Mais lorsqu'il s'agit de meubler une tête humaine—et les meubles d'une tête d'homme ce sont ses idées—on n'a plus la même liberté. C'est que plus un être est haut placé dans l'échelle de la création, plus il exige de soins, d'attention délicate, de provenances éclairées. Il importe peu à l'ordre social et à la gloire du Créateur, qu'un salon soit plus ou moins artistement décoré, il importe beaucoup et à l'un et à l'autre que le cerveau humain le soit parfaitement.

Ce n'est pas en vain que les trois Personnes de l'adorable Trinité se sont en quelque sorte consultées avant de procéder à la création de l'homme. Et l'homme surgit rayonnant d'un éclat divin, façonné à l'image et ressemblance de Dieu. Mais par quoi donc ressemblons nous à Dieu si ce n'est par l'intelligence?

Or dans l'état de justice originelle, cette intelligence n'était sujette ni à l'erreur ni à l'ignorance.

En l'intellect d'Adam se reflétait la Vérité incréée comme en nos beaux lacs se réfléchissent les grands pins qui les protègent.

Les choses devaient, hélas! bientôt changer.

Sur ce lac limpide un vent terrible a soufflé; les ténèbres l'ont couvert, amenées par la rébellion de la créature contre son Créateur.

Et depuis lors, force nous est de naviguer en des eaux toujours agitées par le vent de l'erreur, de chercher péniblement notre voie au travers de mille nauages.

En d'autres termes, nous tendons vers la vérité, aliment de l'intellect, avec peine et danger; nous meublons nos cerveaux à nos frais et périls.

Tout de même, grâce en soient rendues à la miséricorde divine, cette tâche d'arriver à la vérité, se trouve singulièrement facilitée par la venue ici-bas de Celui qui seul a pu justement se proclamer la "Voie, la Vérité, la Vie".

Et voilà pourquoi, en tout temps, sous tous les climats, au sein de tous les démêlés religieux, sociaux, politiques, nationaux ou internationaux, les voix les plus autorisées n'ont cessé de dire aux hommes désorientés, haletants, apeurés; "c'est vers lui le Christ, qu'il importe de tourner les yeux; Lui seul nous sauvera". Tel est, en somme, l'appel qu'adresse présentement aux peuples qui s'entre-tuent le représentant terrestre du Prince de la Paix, le pape Benoît XV.

On a dit avec infiniment de raison que "ce sont les idées qui mènent le monde". Mais si le monde se trouve souvent mal mené, c'est que les idées qui le mènent ne sont pas puisées à bonne source.

Si les idées constituant le cerveau d'une nation étaient toujours conformes aux idées de justice, de charité, de paix, données à la terre par le Christ, il n'y aura jamais de guerre.

Si les idées formant le cerveau de nos corps politiques ou municipaux, étaient les idées de renoncement personnel, de justice distributive, d'honnêteté, je dirai même de patriotisme (car ses pleurs sur Jérusalem le prouvent) apportées par le Christ aux hommes de bonne volonté il n'y aurait pas tant de malaise social de dissensions intestines: on progresserait véritablement.

Si enfin, les idées de chaque homme, considéré comme être social ou comme chrétien, reflétaient mieux les idées du Christ sur les devoirs de l'homme envers son Créateur et envers lui-même, nous aurions le paradis sur terre.

Imaginez donc la sérénité d'un milieu où ne fleuriraient ni mauvais riches, ni enfants prodiges, ni semeurs d'ivraie, ni adorateurs d'idoles, ni vipères ni sépultures blanches, ni scribes ni pharisiens!

Le malheur est qu'au lieu de fixer le divin régulateur de la pensée chrétienne ou se fait un régulateur à soi dont on promène l'aiguille à droite ou à gauche au gré de ses caprices et de ses passions.

Le malheur est qu'au lieu d'examiner ses idées à la lumière issue de la parole divine, on l'examine tantôt sous l'étroit biseau des intérêts grossiers du moment, tantôt à la flambe biffarde d'une torche imbibée d'alcool, presque toujours à la lueur d'un fanal rouge ou bleu.

PARFONDEVAL

## AVIS PUBLIC

Est, par le présent, donné par DAME CAROLINE BASTIEN, veuve de feu ARSENE BERARD, de la paroisse de St-Joseph de Maskinongé, aubergiste; qu'elle vendra par encan public, dans la cour de son auberge sis au lieu susdit: Une jument sous poil noir, une voiture d'étoilé à quatre roues (express) et un harnais complet de travail, la propriété, demeurée chez elle, de l'un de ses Hôtes viz: H. BRONZE, Colporteur, des Cité et District de Montréal, et ce, aux fins d'opérer le recouvrement d'une somme de soixante piastres à elle due par le dit H. BRONZE, pour sa pension et celle de la dite jument depuis au delà de trois mois et de tous frais et loyaux coûts, la dite vente pour avoir lieu le quinze février courant à dix heures de l'avant-midi, et l'Encan devant être JOSEPH LEFEBVRE, Huissier de la Cour Supérieure pour ce District.

A Maskinongé, ce 2 février 1916.

## Département d'Epargne

4% INTERET de QUATRE pour 4% cent alloué sur Dépôts.

P. E. PANNETON & FILS, Banquiers, TOIS-RIVIERES, Qué.

COIN DES JEUNES

A. C. J. C.

Publié par le Comité Régional Trifluvien, Section de publicité.

51EME ANNEE.

No. 13

DEUX LIVRES

(Suite)

Le second de mes apologistes de la religion, Auguste de Nicolas, bien que plein de foi et naturellement doué lui aussi du talent d'écrire, avait cependant une tournure d'esprit différente de celle de Chateaubriand.

Auguste de Nicolas, dont la foi était vive et profonde, mais qui n'avait jamais ramassé en faisceaux les preuves de la religion chrétienne, devint anxieux par la crainte de ne pouvoir satisfaire ni son ami, ni la vérité.

Après avoir prié et sollicité l'assistance divine il commença la rédaction lui venant comme par enchantement, plus abondantes, plus lumineuses; l'économie de la religion se présentait aux regards de son intelligence sous des aspects qui lui semblaient n'avoir pas encore aperçus.

Un conseil en finissant. Que les élèves de collège en haute classe, et que les étudiants des professions libérales nous permettent de suggérer la lecture attentive de ces livres.

La connaissance des "Etudes Philosophique", leur fournira plus d'un argument en faveur de la bonne doctrine et contribuera donc une large mesure à rendre leur foi plus vive et plus solide.

St-Grégoire, le 14 janvier, 1916.

J. DONAT BERGERON,

(fin)

Leçon d'espoir

Commentant la lettre de notre ami Desrosiers au sujet de la "Guignolée des Livres" si bien réussie par les membres du cercle Saint-Michel de Joliette, M. Héroux du "Devoir" signale en ces termes "la leçon d'espoir que dégage l'initiative de tous ces jeunes gens":

"Ils feront partie, demain, de la classe dirigeante du pays. Ils y apporteront autre chose que le désir de s'enrichir, de faire triompher un parti ou même de réaliser certaines œuvres très louables: la notion des intérêts supérieurs de la race, de la solidarité des divers groupes français. Et cela nous assure que le mouvement d'aujourd'hui ne sera pas

un simple feu de paille, que, sous une forme ou sous une autre, il se prolongera à travers les années. S'il est permis de dérober à M. Viviani, en la déformant une métaphore fameuse, des étoiles ont été allumées qu'on n'éteindra plus."

(Le Devoir, le 28 janvier 1916)

La Vie de l'Union Régionale

Au Comité

A la dernière séance du comité tenue mercredi dernier, plusieurs questions ont été soulevées dont l'une d'entre elles a amené une très vive discussion, à savoir: "Pourquoi nos Congrès Régionaux ne sont-ils pas suivis par un plus grand nombre de membres?"

Le comité a déjà reçu plusieurs réponses aux deux questions qui feront l'objet du congrès de février. Il en reste encore cependant beaucoup à venir.

La Vérendrye

(LES TROIS-RIVIERES)

Mardi le 25 janvier, les membres du cercle LaVérendrye se réunissaient en assemblée spéciale pour rencontrer leur ancien directeur le Révérend Frère Olypius.

Tous les membres ont profité de l'occasion pour renouveler au Révérend Frère, leurs sentiments de respectueuse affection et de sincère reconnaissance. Celui-ci qui se dévoue encore d'une manière inlassable pour ses anciens élèves, ne fut pas avare de ses bons conseils; il leur assura pour toujours sa protection et les encouragea fortement à poursuivre l'œuvre commencée.

Le cercle LaVérendrye aura sa prochaine réunion dimanche le 6 février à une heure et un quart de l'après-midi.

Les Ed. Bois

(MASKINONGE)

Le 24 janvier 1916 réunion du groupe Les Ed. Bois A. C. J. C. Les membres continuent à étudier la question qui concerne le mode d'enseignement dans Maskinongé. A savoir "pourquoi une école de religieux ou de religieuses n'est pas établie dans notre vieille paroisse?"

A cette même assemblée on a décidé de recruter de nouveaux membres. A cette occasion le cercle fait une cordiale invitation au Rév. Père Françoise O. M. I. directeur du C. R. T. pour venir présider notre prochaine

séance qui aura lieu lundi soir le 7 février.

Nous espérons que le Rév. Père en se rendant à notre commun désir, trouvera tous les anciens et nouveaux membres présents.

LE SECRETAIRE.

Les pas dans les pas

C'était au temps lointain où nos pères, de la hache et de l'épée, taillaient dans le continent vierge, une France nouvelle. Près des bords du Saint-Laurent, face aux longues îles basses accroupies dans son lit et toutes roses sous la floraison uniforme des salicaires, s'élevait un fort de pieux protégeant l'humble église, les toits rustiques et le grand mât blanc où claquaient les couleurs de la France.

Or, un jour que les hommes étaient aux champs, l'Iroquois tatoué émergea, hideux, du sous-bois, et son cri de guerre fit frissonner derrière la palissade les vieillards, les femmes et les enfants. On allait mourir, et de mort affreuse!

Mais ce sol laurentien recérait toutes les fécondités—il avait déjà poussé tant de croix!—et il semblait que la saine brise de ce pays déployât les ailes comme les drapeaux... Et l'on vit, dit la chronique, cette chose superbe et inouïe! Une fillette de quatorze ans, posa crânement sur ses cheveux noirs un grand feutre à panache, et, sublime sans le savoir, prit en main la défense des faibles et des petits.

Huit jours durant, en ce coin perdu du Nouveau-Monde, l'héroïque enfant surveilla l'horizon, la lisière des frênes et les roseaux folâtres. Et chaque nuit, ses mains blanches sur la culasse du gros canon prêt à dégueuler, prêtant l'oreille au murmure nocturne de la forêt, fondu dans la chanson du flot, elle tendit son âme pure vers la benoîte Dame des Victoires qui venait de sauver Québec, cependant que cette tranquille audace domptait les tigres de la Mohawk dont les yeux fauves luisaient dans les taillis...

Le fort de Verchères tient toujours! Je veux dire qu'il est partout où, sur cette terre d'Amérique, il y a des âmes françaises qui ne veulent pas se rendre.

Et tenez, hier encore sur les bords grondants de l'Ottawa, les petits enfants menacés, ont jeté le cri d'alarme. Surpris par cette clameur émouvante, le pays tout entier a levé la tête... Et ce que nous avons vu a fait passer dans nos veines un frisson de joie et d'espérance! Non, nous ne révisions pas! Près des créneaux, la femme canadienne-française, frémis-

sante, était debout.... Et c'était Jeanne de Verchères revenue parmi nous!...

M. SON PAYS.

("Le Devoir")

LES CERCLES PAROISSIAUX

La mobilisation des forces de la Jeunesse Catholique tend de plus en plus à s'effectuer par groupements paroissiaux. A la suite des cercles nouvellement organisés nous voyons le Cercle Saint-Louis de Montréal, l'un des plus anciens de l'Association, celui qui a fourni le plus de membres au Comité Central, devenir le cercle paroissial de Saint-Louis de France. Cette transformation marque le début d'une étape nouvelle dans la vie de l'A. C. J. C., celle d'une propagande intense dans toutes nos paroisses canadiennes-françaises.

La "Guignolée des livres"

Nous avons lu avec le plus vif intérêt la lettre au "Devoir" de Paul Desrosiers du Groupe St-Michel de Joliette. Grâce à l'initiative de ces jeunes gens, dix-sept paroisses ont envoyé des livres à nos compatriotes de l'Ontario. Avec les concours de leurs amis ils se sont imposés la tâche de passer dans chaque famille prêcher la croisade nouvelle. Partout maintenant dans ces paroisses la persécution que souffrent nos frères de la province voisine est connue et discutée, partout elle soulève des protestations aussi efficaces qu'énergiques.

Ne serait-il pas à propos que quel qu'un de nos cercles de la ville suive ce bel exemple de nos amis du séminaire de Joliette.

L'A. C. J. C. en Congrès Agricole

Nous lisons en premier Montréal dans le "Devoir" du 27 janvier sous le titre: Le prochain congrès agricole: "Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que le prochain congrès de l'Association de la Jeunesse sera tout entier consacré à la question agricole.

Les Jeunes ont, pour étudier ce problème, un double avantage. Ils sont dressés d'abord à étudier ces questions en elles-mêmes et pour elles-mêmes, sans y chercher un argument pour ou contre tel parti; ils ont appris ensuite à se servir des bonnes méthodes d'enquêtes mises à la mode en Europe. Leurs directeurs d'études leur inspirent une saine horreur des déclamations en l'air et des à-peu-près.

Et c'est pourquoi leur congrès agricole sera précédé, comme leur con-

grès scolaire, d'une bonne et solide enquête où toutes les compétences seront priées de donner leur avis.

Cette enquête portera sur trois points: 10. l'éducation agricole; 20. l'organisation agricole; 30. la législation agricole. Le Semeur de janvier nous apporte le détail du questionnaire relatif à l'éducation agricole. Il suffit d'y jeter un coup d'œil pour constater le soin avec lequel il a été rédigé. On s'y préoccupe d'abord du mouvement de la population agricole: départ et arrivées, leurs raisons; puis des méthodes de culture, de l'influence des fermes modèles, des expositions, des conférences, des revues et journaux agricoles, des écoles d'agriculture, des écoles ménagères, des écoles primaires et commerciales, etc. Les réponses à ce questionnaire détaillé devraient former un dossier très intéressant.

Les conséquences du congrès seront aussi nombreuses que diverses. Il apportera d'abord des renseignements nouveaux sur une situation grave; il appellera sur cette situation l'attention générale; il incitera un certain nombre de jeunes gens des campagnes à s'occuper davantage de leurs propres affaires; il apprendra surtout à beaucoup de jeunes gens de la ville—qui seront demain des chefs dans les métiers ou les professions—à voir l'importance du problème agricole.

Et c'est déjà un signe des temps que l'initiative d'un pareil congrès ait été prise par des jeunes hommes qui, pour la très grande majorité, appartiennent à la population urbaine.

Dans ce domaine comme en beaucoup d'autres, on ne tardera peut-être pas à constater l'existence d'un esprit nouveau—et meilleur."

OMER HEROUX.

A relire

M. André Sirois n'a pas obtenu le sous contrat de peinture de MM. Paquin & Carand, mais lire pour la manufacture Nobert & Dugré.

A vendre

Une maison à deux étages, sept appartements par logis, située sur la rue Ste-Ursule 270, Trois-Rivières.

S'adresser à Joseph Croteau

A LOUER

Belles et grandes chambres bien éclairées convenables pour deux personnes. Avec usage d'une magnifique salle et veranda de 8 pieds par 12. Pouvant même fournir 2 cuisines si requis. Hommes, filles, ou famille sans enfants. Une personne \$2.50, 2 personnes \$3.50 par semaine. En face du nouveau théâtre. 120 Bonaventure

Courriers

Chûtes Shawinigan

La Bénédiction du Collège de l'Immaculée Conception.

Le 6 janvier eut lieu aux Chûtes Shawinigan la bénédiction solennelle du nouveau collège.

Cette nouvelle construction vaste de 125 par 40 pieds et de trois étages est agréablement située à un très bel endroit de la ville. A l'extérieur nous remarquons ses belles proportions, le beau matériel choisi, et surtout sur la façade, son magnifique portique.

A l'intérieur nous voyons l'admirable disposition des salles de classe et des vestiaires, des corridors, ainsi que des vastes salles d'étude. Au rez-de-chaussée se trouve une magnifique salle de récréation; mais à cause de la jolie scène de théâtre qui s'y trouve peut très bien servir de salle de conférence, de séance ou de concert. A chacun des étages supérieurs il y a cinq classes, toutes vastes, amplement éclairées et parfaitement chauffées et aérées. Enfin tout porte l'évidence du goût artistique et du grand talent de M. l'architecte, aussi bien que de l'habileté remarquable des manœuvres. Grâce à l'intelligente surveillance de M. Giguère, l'entrepreneur, et à la vigilance active de M. Rault, son dévoué, contremaître, ce vaste et bel édifice s'est élevé en six mois à la grande surprise de toute la ville.

C'est à ce collège qui porte le nom de "Collège de l'Immaculée Conception" que Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier a daigné se rendre pour le bénir.

La cérémonie eut lieu à 3 heures de l'après-midi. A l'entrée de Monseigneur, la Fanfare du collège joua un morceau que tout le monde sut apprécier. Sa Grandeur procéda alors à la bénédiction. Il se rendit ensuite à la salle de réception où l'attendaient une petite portion de population—toute petite; les autres avaient probablement calculé que la salle ne serait pas assez vaste pour recevoir cinq à six personnes de plus. Le chœur de chant du collège, comptant une centaine d'enfants, chanta une cantate de circonstance avec accompagnement d'orchestre. Une adresse fut lue ensuite par un jeune homme du collège.

Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de la publier. Dans ce discours nous constatons

une grande connaissance littéraire de la part de l'auteur en même temps que son tact extraordinaire dans l'exposition de certaines idées basant celles-ci sur des principes essentiellement religieux. Je suis heureux de féliciter l'auteur de ce "morceau choisi" Il me plaît aussi de lui dire de la part d'un grand nombre de personnes présentes—et ce sont les plus intelligentes—qu'elles partagent ses opinions et sont prêtes à seconder ses efforts dans ce qui est entendu. Monseigneur, lui-même, d'ailleurs adopte ces plans et en encourage l'exécution. Les enfants chantèrent ensuite "O Canada" de C. Lavigne et le "Le Canada" de O. Crémazie; Ces deux chants furent harmonisés par le Fr. Félix pour l'accompagnement de fanfare.

Sa Grandeur répondit ensuite à l'adresse et il plut à tout le monde d'écouter avec la plus grande attention.

Adressant d'abord les élèves il leur dit ces aimables paroles:

"Mes enfants, c'est à vous d'abord que je parlerai, car c'est pour vous plus spécialement que je suis venu ici aujourd'hui. Je vous dirai d'abord d'aimer beaucoup, beaucoup vos professeurs, de leur porter une grande attention, de leur montrer un grand attachement... Ayant donc mes sentiments dans vos cœurs, mes enfants, à l'égard de ceux qui se vouent à votre instruction, vous vous efforcerez chaque fois que l'occasion se présentera de les manifester.

Mais comment mes enfants, répondrez-vous au grand dévouement de vos maîtres? D'abord par une parfaite obéissance; soyez soumis, mes chers petits enfants, à ceux qui ont charge de vous élever; ensuite, en vous appliquant à vos études. Vous faites ici des études très sérieuses; on vous apprend les sciences profanes...

Profitez de ces quelques années que vous passerez dans ce collège. Vous élevez, vous aussi, un édifice mais un édifice plus considérable et plus important encore que celui de cette école; vos matériaux sont les matières de votre programme; vos architectes sont vos maîtres; vous êtes vous-mêmes vos entrepreneurs. Travaillez avec entrain à exécuter consciencieusement les travaux inscrits au plan. Vous érigerez ainsi, à bases solides, une énorme construction; c'est-à-dire que vous vous procurerez ainsi un grand savoir, une grande science, une belle intelligence.

Mais, mes enfants, outre l'instruction qu'est-ce que vous venez chercher dans ce collège? Vous y venez apprendre vos devoirs d'hommes honnêtes, d'hommes loyaux et patriotes, d'hommes véritablement chrétiens. Vous venez donc chercher ici l'éducation. Rappelez-vous, mes enfants, qu'un homme instruit mais sans éducation est une nuisance à la société; c'est un homme qui fait mal son devoir, qui cause le plus de scandales; c'est un homme insupportable. Evidemment, mes enfants, vous ne comprenez pas toute l'étendue de ces paroles. Souvenez-vous cependant que si vous êtes bien élevés, si vous vous laissez guider par vos maîtres... vous posséderez plus tard ce trésor, si rare de nos jours, "la véritable éducation."

A l'instruction et à l'éducation il faut joindre les principes de religion. D'ailleurs peut-il y avoir d'éducation proprement dite sans religion? Non, mes enfants. Posséder de bons principes religieux, avoir des germes convictions religieuses, c'est le trésor par excellence. Pourquoi y a-t-il de nos jours tant de pauvres gens qui se perdent, qui ne suivent pas les enseignements de l'Eglise, qui n'écoutent plus la voix de ceux qui ont l'autorité de parole? pourquoi, précisément parce que ces pauvres personnes manquent de conviction religieuse; il n'existe pas dans leur éducation première cette formation fondamentale, la formation religieuse. Non, mes enfants, à cause de mon expérience je puis le dire; ces convictions religieuses ne sont pas assez établies dans la société, en général; elles tendent même à disparaître complètement.

C'est précisément pour remédier à ce grand mal que nous nous efforçons de différentes manières de fonder des œuvres foncièrement essentiellement catholiques. Voilà pourquoi, mes enfants; j'encouragerai l'agrandissement de ce collège déjà grand—mais il n'est pas encore assez grand—Comprenez-le, mes enfants, et souvenez-vous en toujours.

Monseigneur adressa ensuite quelques mots à Messieurs les Commissaires pour les féliciter du monument scolaire qu'ils ont fait ériger.

Après un mot à l'éloge des frères, instituteurs à l'établissement, Monseigneur pria les parents de les seconder toujours dans leurs droits, et dans leur dévouement auprès des enfants. Sa Grandeur se retira ensuite pendant que la Fanfare exécutait un joli morceau de musique.

F. ACHIEL.

UNE PARTIE DE WHIST.—Vendredi 21 janvier, fut donnée, dans la salle du collège, une partie de cartes. Un bon nombre de citoyens de Shawinigan s'y rendirent malgré le mauvais temps. A cette occasion le chœur de chant du collège donna quelques chants patriotiques avec accompagnement d'orchestre. La Fanfare fit encore entendre ses mélodies lesquelles, par la difficulté d'exécution qu'elles requièrent, ont achevé de convaincre l'assistance de l'habile direction que reçoivent les jeunes musiciens comme de l'aptitude étonnante qu'ils ont pour souffler fort.

Quelques prix furent distribués aux gagnants. Un prix fut tiré par ceux qui n'avaient pas gagné de partie du tout. L'heureux gagnant avoua ensuite qu'il jouait mieux ordinairement "à qui perd, gagne", qu'à tout autre jeu.



Advertisement for SIROP GAUVIN pour le RHUME. Includes text: "Votre Médecin vous prescrira Le Nouveau Spécifique des Maladies de Poitrine LE SIROP GAUVIN pour le RHUME".

Advertisement for La Caisse Populaire des Trois-Rivières. Includes text: "SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE RÉGIE PAR LA LOI DES SYNDICATS DE QUÉBEC FONDÉE Oct. 1909 6ième ANNEE SOCIALE SITUATION AU 30 novembre 1915".

Advertisement for RHMATISME. Includes text: "RHUMATISME Sous toutes ses formes guéri par L'Elixir Anti-Rhumatique du Docteur COMTOIS. Prix: \$2.50 la bouteille".

Advertisement for Jean B. Badeaux. Includes text: "Jean B. Badeaux ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN Installation de système d'éclairage, chauffage, moteurs, etc. Tous mes ouvrages ne sont payables qu'après l'inspection de la The C. F. U. A. Réparations faites avec le plus grand soin. Satisfaction garantie. BAS PRIX".

Table with financial data for the Caisse Populaire des Trois-Rivières. Columns include: ACTIF, PASSIF, and various sub-items with their respective values.

THOMAS BOURNIVAL, Gérant

Constitution: 1 à 5 P. M. 7 à 8 P. M. et au rendez-vous.

Dr AUGUSTE PANNETON SPÉCIALISTE

Des Hôpitaux de Paris, membre des sociétés françaises d'ophtalmologie et de laryngologie.

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Coin des rues Royale et Avenue Laviolette, TROIS-RIVIERES

Courriers

St-Maurice

Dimanche le 16 s'éteignait doucement Dame Florestine Valois épouse de Henry Brunault. Malade depuis longtemps, épouse chrétienne, mère tendre et dévouée elle fit généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie malgré la désolation de son époux et les larmes de ses quatre enfants.

La défunte était âgée de 50 ans. Les funérailles ont eu lieu mercredi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le 11 a été béni, en notre église, le mariage de Camille Richard à Mlle Elvire Biron, M. Adélar Biron marguillier accompagnant sa fille et M. Oliva Richard servait de témoin à son fils. M. Emile Biron et Mlle Yvonne Laprise agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Le 24 janvier, M. Willie Baribeault de St-Luc unissait sa destinée à Mlle Elise Brulé de cette paroisse. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs. M. Gilles Baribeault et Mlle Bertha Brulé Institutrice remplaissaient les fonctions de garçon et fille d'honneur.

Ces nouveaux époux nous souhaitent une lune de miel sans fin. M. et Madame Jos. André Lafrenière A. C. P. R. sont arrivés samedi d'une promenade de Montréal, Terrebonne, St-Cuthbert. Ils ont été très enchantés de leur voyage.

Maskinonge

Les obsèques de M. Wilfrid Bélanger, époux de Mme Rosanna Guinard, ont eu lieu samedi le 22, au milieu d'un remarquable concours de parents et d'amis. M. Bélanger était un agent d'assurance bien connu et demeurait depuis quelques années aux Trois-Rivières, où il est mort après quelques jours de maladie. Il laisse pour le pleurer, une veuve et plusieurs enfants inconsolables.

C'est M. le chan. Bédard, notre curé, qui a chanté le service. MM. les abbés Deshaies, vicaire à St-Justin, et E. E. Bédard servaient comme diacre et sous-diacre. MM. Wilf. Guinard et Aimé Guinard firent la collecte.

Portant le cercueil: MM. Philias Auger, Arth. Desaulniers, Romuald Grenier, le notaire A. A. Lemyre, Léop. Dugas, Hervé LeBrun, tous cousins du défunt.

M. Nap S. de Carufel conduisait le corbillard. Le deuil était conduit par MM. Arth. Bélanger, frère du défunt; ses beaux-frères Harry Lambert et Wilf. Gingras, Alp. LeBrun, Irénée LeBrun, Joseph, Omer Wilfrid, Aimé Guinard; ses cousins, MM. le notaire J. A. Lemire, Wilf. Héto, des Trois-Rivières, Arth. Chevalier, Henri Bédard, Louiseville; Donat, Aimé, et Edouard Dugas, Willie Lemyre, ainsi qu'une affluente considérable de parents et d'amis.

Nous réitérons à la famille Bélanger et particulièrement à Mme veuve Wilf. Bélanger l'expression de nos sympathiques condoléances.

Mardi le 25 courant, M. C. E. Maillé, navigateur de Berthier, conduisait à l'autel Mlle M.-Louise Lacombe, de cette paroisse.

M. l'abbé J. Paquin, notre ancien vicaire, était ici la semaine dernière.

M. J. Chs Magnan, agronome officiel, était chez son oncle, M. Ernest Magnan, ces jours derniers.

M. le Dr et Mme L. P. Caron, Mlle M. Antoinette, sont allés à Montréal assister à la prise d'habit de leur fille, Sr Caron, à l'Hôtel Dieu de Montréal.

St-Leonard

Le 11 du mois M. Alvida Champagne menuisier de notre village unissait sa destinée à Mlle Flore Landry de Ste-Clothide. Le soir il y eut chez le marié une très belle réunion de parents et amis. Les nouveaux époux sont partis pour voyage. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

TERRIBLE ACCIDENT.—Trois personnes sont blessées à St-Léonard par une explosion de gaz.

BRULURES GRAVES.—Une explosion de gaz qui aurait pu avoir des conséquences graves s'est produite ces jours derniers chez M. Rodolphe Métivier résidant un village. La violence du choc était telle que les fenêtres situées à l'avant de la demeure de monsieur Métivier ont été arrachées et projetées à plusieurs pieds sur la rue publique. M. Métivier père a eula figure et les cheveux brûlés de même

que deux jeunes gens qui se trouvaient avec lui en cette circonstance. son petit-fils nommé Leblanc et un M. Norbert Courtois son employé. On a craint un instant que ce dernier perdît la vue tant ses brûlures étaient graves, il est horriblement défiguré. Le médecin appelé en toute hâte prodigua ses soins aux trois blessés et assura que la vie n'était pas en danger. L'accident a causé une émotion profonde ici où la famille Métivier est très connue. M. et Mme Philias Champagne ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille Marie Flore Irène. Parrain et marraine, M. et Mme Alvida Champagne de notre village.

St-Prosper de Champlain

Le 18 janv. vers deux heures de l'après midi s'éteignait dans le Seigneur Mademoiselle Annette Croteau âgée de 23 ans, 11 mois et 26 jours. Le convoi funèbre fut conduit par M. Joseph Cloutier.

Les porteurs revêtus de l'habit de St-François furent MM. Téléphore Godon, Antonio Lefebvre, Donat Lefebvre et Frédéric Lefebvre. Un bon nombre de parents et d'amis formaient le cortège et assistèrent au service qui fut chanté par M. O. H. Lacerte curé de cette paroisse. A la famille affligée nous offrons nos sincères sympathies.

St-Prosper

Mlle Hélène Gagnon ainsi que sa sœur Madame Emerie Houde sont revenues enchantées d'une promenade de quinze jours à Montréal chez leur sœur Madame Eugène Saint-Georges.

—Madame Théotime Cossette de St-Adelphie est en visite chez son frère M. Phélmou Gagnon ainsi que chez ses autres parents.

Yamachiche

Le 6 janv. Mlles Marie-Louise et Jeannette Paulin des Trois-Rivières étaient de passage chez Mme Léon Carbonneau.

—De passage Mlle Cyprienne Lamothé des Trois-Rivières chez M. Gilbert Gagnon.

Aussi de passage Mlle Florentine Baulne de Montréal chez M. Adjudor Boucher.

—Le 11 janvier Mlle Florilda Blais était en visite chez Dame Léon Carbonneau.

Louiseville

SEANCE REMISE—La grande séance qui devait avoir lieu au Collège de Louiseville le 31 janvier est remise au 7 février. Prière donc de ne pas oublier ce changement de date.

Le programme est des plus attrayants. Drame, comédie, gymnastique, "Les trois jours de Colomb" grand chœur fanfare et décors appropriés aux différentes scènes seront d'un effet splendide enluminés des jeux électriques. Venez en foule passer une agréable soirée.

St-Léonard

MORT Foudroyante.—Vendredi, le 21 courant, madame veuve Onésime Fleury, de notre village, laissa son domicile parfaitement bien, pour aller selon ses habitudes entendre la sainte messe. Il n'y avait pas plus de cinq minutes qu'elle était entrée dans l'église qu'elle s'affaissa. On avertit tout de suite M. le curé Prince, qui était alors à distribuer la communion. M. le Curé eût juste le temps d'administrer la mourante qui rendit le dernier soupir. On peut juger de la surprise de l'assistance témoin de cette mort si subite.

On téléphone dans la famille de son fils, M. Abraham Fleury, marchand chez qui Mme Fleury vivait, afin de leur annoncer la triste nouvelle.

La dépouille fut transportée à sa résidence et exposée sur chapelle ardente. Madame Fleury était âgée de 79 ans.

Les funérailles, qui furent très solennelles, eurent lieu le 29, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

Le service fut chanté par le Révérend M. Prince, curé de la paroisse. Conduisaient le deuil: sa fille, Révérende Sœur Lucie, religieuse de l'Hôtel Dieu d'Arthabaska, MM. Abraham Fleury, Adélar Lambert, Alfred, Hormisdas et Adolphe Bastien, Félix Verville, Onésime et Napoléon Fleury et Mesdames Adolphe et Adélar Fleury, tous parents de la défunte.

Nos meilleures sympathies à la famille en deuil.

La Pointe du Lac

La mort fait des siennes depuis le commencement de l'année. En effet, le mois de janvier n'est pas encore terminé et nous avons 5 décès à enregistrer.

Jeudi dernier s'éteignait M. Etienne Garceau à l'âge de 82 ans et 1 mois. Le défunt laisse pour le pleurer, sa femme née Adéline Pothier, quatre fils et trois filles.

Son service fut célébré avec pompe lundi le 24 janvier à 9 hrs au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui avaient tenu à venir faire une dernière prière sur la tombe de ce citoyen estimé que fut M. Garceau. M. le curé J. E. Poisson fit la levée du corps. Le Rév. M. H. Garceau professeur au Séminaire, et arrière-neveu du défunt chanta le service, accompagné des RR. MM. J. Dampousse, vicaire et Geo. Biron, eccl. comme diacre et sous-diacre. A l'offertoire, M. Achille Pothier, maire de la paroisse, chanta Jesu Salvator Mundi, à la communion, M. J. Descôteaux, Misereмини mei, et au dernier évangile, M. J. Bte Biron, La Mort (Lolesmes). Tous ces morceaux très bien rendus portèrent les assistants à la prière.

Les porteurs furent les quatre fils du défunt, MM. Emile de la Pointe du Lac, Willie de St-Narcisse, Wilbrod du Sault Ste-Marie, et Avila des Chutes Shawinigan. Étaient présents ses gendres: MM. N. Duval, de la Pointe du Lac, H. St-Onge des Chutes Shawinigan, et nombre de parents et d'amis.

M. Garceau laisse la réputation d'un honnête homme dans toute la force du terme, d'un bon père de famille, d'un époux modèle et d'un fervent chrétien.

Priions donc pour lui afin qu'il soit bientôt introduit dans le séjour de la paix s'il n'y est déjà.

Nos condoléances à la famille Garceau dans le deuil qui l'afflige.

—M. Albert Biron E. A. fils d'Arthémis Biron marchand et Jos. Montour fils d'Adolphe Montour sont partis mardi, pour continuer leurs études à l'Institut Agricole d'Oka. Nos meilleurs vœux de bon succès.

—Jeudi, il y aura une nouvelle partie de Whist dans les salles du Couvent. Qu'on vienne en foule.

ST-TITE

Nos Sociétés Mutuelles ont fait dernièrement l'élection de leurs officiers, comme suit:

Alliance Nationale: Chapelain: Rév. J. B. Grenier, ptre curé, Subst. du Proc. Gén.: Rév. J. C. Grenier, ptre vicaire, Président: M. Gilles Dessureault, Sr., Vice-Prés. M. Aloys Dessureault, Trés. et Archiviste: M. J. P. Jacob, Comm.-Ordinateur: M. Ubald Marchand, Introduteur: M. Elie Allard, Médecin-Examineur: Dr L. N. H. Lacoursière. Artisans Canadiens-Français: Chapelain: Rév. J. C. Grenier, ptre vicaire, Représentant du Conseil Exécutif: M. P. H. Marchildon, Président: M. J. J. Cloutier N. P., 1er Vice-Prés.: M. Jos. Guillemette, 2ème Vice-Prés.: Stanislas Trépanier, Secrétaire-Trésorier: J. P. Emile Edessureault, 1er Comm.-Ordinaire: M. Mastai Rouleau, 2ème Comm.-Ordinateur: Dr Jos. E. Lacoursière, 1er Censeur: M. J. Alph. Tésaulniers, 2ème Censeur: M. Nap. Baillargeon, 3ème Censeur: M. Oliva Bouchard, Médecin-Examineur: Dr Jos. N. Lacoursière.

Union St-Joseph du Canada: Chapelain: Rév. J. C. Grenier, ptre vicaire, Président: M. J. Bte Dampousse, 1er Vice-Prés.: M. Jos. Matte, 2ème Vice-Prés.: M. Alfred Turdel, Sec.-Trésorier: M. Arthur Ferron, Receveur: J. Armand Léveillé, Visiteurs des malades: Pierre Duval, Lucien Lizotte, Censeurs: Raoul St-Arnault, Alfred Crête et Dolphis, Comm.-Ordonnateur: Ernest Ferron.

—Nos amateurs de chant et de pièces récréatives doivent se réunir sous peu pour fonder une Association où l'harmonie et la bonne entente devra toujours régner. —On nous annonce pour dimanche, le 30 courant, une grande partie de "Whist" au profit de la Fanfare dans la grande Salle de l'Hôtel de ville. M. Charles-Arthur L'Heureux et sa sœur demoiselle Estelle, de St-Barthélemy, étaient en promenade chez M. et Mme Albert L'Heureux, la semaine dernière.

—Madame Lucien L'Heureux et sa fille Madeleine, de Québec, étaient aussi en promenade chez M. et Mme Sp. L'Heureux, la semaine dernière.

—Mademoiselle E. Couture, de Québec, était en promenade chez sa sœur, Dame Albert Grenier LL. L. la semaine dernière.

—MM. J. Bte Buiet, Gilles Dessureault, Jr, Jules Dontigny, et Jim. Martelle, de cette ville, sont allés visiter l'exposition d'automobiles à Montréal, cette semaine.

Lundi matin, le 24 janv. courant, à 8 hrs et demie ont eu lieu le service et les funérailles de Mme Dr J. Ad. Grenier, née; Annie Hogue, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le Rév. Chs S. de Carufel, curé des Piles chanta le service, le Rév. J. Bte Grenier, a chanté l'absoute.

Les porteurs furent: MM. L. N. E. Lacoursière M. D. Jos. E. Lacoursière, M. D.; N. L. Auger, M. D.; J. H. Sanschagrin; J. B. LeBrun; Eug. Rouleau, M. Alex. Grosleau conduisait le corbillard.

A l'orgue MM. du Chœur de Chant nous ont fait entendre, avec succès, la Messe de Requiem harmonisée sous la direction de Mme L. N. E. Lacoursière.

Des solos furent très bien rendus: "Ego sum" (duo) par Dr L. N. Emile et Dr Jos. Lacoursière, "Misereмини mei" par M. Armand Léveillé, "Jesu Salvator Mundi" par J. N. G. Rouleau, et "Mon Dieu" c'en est donc fait par M. J. P. Emile Dessureault.

La défunte laisse pour pleurer sa perte un époux et cinq enfants en bas âge. Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

Yamachiche

A une assemblée générale de la Chorale d'Yamachiche, tenue en la chapelle souterraine de 6 janvier 1916, il a été résolu par la majorité des chantres que l'ancien comité soit dissout et on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante que donna le résultat suivant.

MM. Esdras Lamy, président Honorat Lamy, Vice-président; Lyndor Proulx, 1er conseiller; Alphonse Villeneuve, 2ème conseiller; J. M. Descôteaux 3ème conseiller; Ernest Langlois, 4ème conseiller; Chs Bellemare Bibliothécaire; Adélar Milot, gardien de salle; Germain Beauchemin, ass.-bibliothécaire; Adélar Milot, gardien de salle; Germain Beauchemin, ass.-directeur; Lucien Daveluy, organiste; Chs Ed. Carbonneau, Sec.-Trés. et directeur.

—Le 11 janvier M. Henri Girardin, fils de M. Dionis Girardin, unissait sa destinée à celle de Mademoiselle Maria Carbonneau, fille de feu Léon Carbonneau.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

LA CAUSE DES RHUMES

Un rhume est réellement une fièvre, qui n'est pas toujours causée par la température, mais qui est due souvent aux désordres du sang ou au manque d'importants éléments nutritifs. Durant la transition des saisons les aliments gras sont essentiels, parce qu'ils engendrent la chaleur en enrichissant le sang, et en mettant ainsi le système en meilleur état de supporter les changements variés de la température. C'est pour cette importante raison que l'Emulsion Scott devrait toujours être prise contre le rhume, mais elle fait davantage—elle procure la force qui prévient la maladie.

L'Emulsion Scott contient les rares matières grasses de la nature qui donnent de la vigueur, si habilement fusionnées que chacune de ses gouttes est bienfaisante. Elle est exempte de toute drogue nuisible. Vendue dans toutes les pharmacies—procurez-vous toujours l'authentique. Scott & Bowne, Toronto, Ont. 15-28

Cours du Marché Des Trois-Rivieres Du 29 Janvier 1916

Table of market prices for various goods including butter, sugar, and flour. Columns list item names and prices per unit.

Table of market prices for various goods including butter, sugar, and flour. Columns list item names and prices per unit.

Advertisement for Cyrille Labelle & Cie, Des Trois-Rivières. Includes phone number, address, and an image of a stove.

Advertisement for CONCOURS JEUNES GENS ET HOMMES MARIÉS. Includes text about a contest and contact information for J. A. Charbonneau.

Advertisement for ANSELME DUBE, Entrepreneur-General. Includes address and contact information.

Advertisement for Nouvelle Maison, "Stock" Frais, Bas Prix. Includes address and contact information.

Advertisement for SPIRELLA LE CORSET IDEAL. Includes text about corsets and contact information for Blais & Frère.

# AU FOYER

## Si vous saviez

Si vous saviez, mère, comme votre petit enfant a besoin de la science de Dieu, vous la lui donneriez bientôt!

Si vous saviez comme votre parole est une semence féconde dans l'âme de votre petit enfant, vous n'y sèmeriez que des paroles pures, vraies, remplies d'amour de Dieu!

Si vous saviez, ô mère, comme l'âme de votre petit à hâte de s'ouvrir aux renseignements de l'Eucharistie, vous lui diriez bientôt que Jésus aussi a hâte de venir se reposer dans ce cœur si pur!

Si vous saviez combien l'exemple est efficace auprès de votre petit, vous ne voudriez lui en donner que de bons; par exemple; prières fidèles du matin et du soir, visites au S. Sacrement, douceur dans les rapports entre les membres de la famille, fermeté dans l'éducation dans la formation du caractère des enfants!

Si vous saviez, mère, ce que renferme de délicatesse, de pureté, cette petite âme, sœur des anges, vous ne la traîneriez pas dans ces théâtres de vœux animées, dans ces grands magasins où trône la vanité, dans ces salons mondains où fleurissent les conversations inutiles, les potins variés, les nouvelles à sensation...

Si vous saviez, mère, ce que vaut l'âme de votre petit, vous ne voudriez perdre aucune occasion de la former à bien; vous lui feriez aimer la vocation religieuse ou sacerdotale; même vous l'offririez au Seigneur pour le service de ces autels et pour aller porter au loin la parole de Dieu!

Si vous saviez, mère, comme votre jeune fille a les yeux fixés sur votre conduite, oh! vous ne voudriez pas lui donner l'exemple de la vanité et lui permettre de porter ces toilettes d'un ridicule et d'une immodestie achevés, sachant bien que la simplicité est l'ornement le plus convenable pour la jeunesse.

Si vous saviez le prix d'une vocation religieuse, l'honneur que le bon Dieu vous fait en vous demandant votre enfant pour le servir dans l'illustre phalange de ses vierges, oh! mère, vous ne voudriez pas refuser ce don au Seigneur, dût-il vous coûter bien des larmes!

Si vous saviez que la douceur, la concendance, la piété sont les qualités inhérentes à votre titre de reine du foyer, oh! mère, vous voudriez que votre sceptre fût tout affection, tout respect, tout dévouement afin d'incliner tous les cœurs vers vous pour les porter ensuite vers Dieu!

Si vous saviez ce qu'est le sacro-sacre de la maternité, sa beauté, sa grandeur, oh! mère, vous prierez Dieu de tout votre cœur pour le remplir à perfection et conduire au ciel ces âmes confiées à votre sollicitude ici-bas.

RAYMOND.

## Quand on y pense!

C'est un fait universellement reconnu qu'il existe une certaine classe de femmes dont le seul but semble de "charmer les hommes"; est-ce que ce but est honnête? J'en doute! est-ce que les hommes qui s'occupent de ces poupées qui n'ont des doigts que pour des bagues, des mains que pour des gants, sont dans le droit chemin?

Mon doute s'accroît, il prend une teinte de négation! est-ce que les hommes qui se sentent attirés par ces femmes ni bonnes ni vertueuses sont eux-mêmes bons et vertueux? Nous pouvons franchement répondre: non.

Or l'attrait qu'exercent ces femmes est de nature à froisser et même à punir certaines épouses qui voient leur maître fasciné par cette catégorie de personnes. D'après quelques-unes et même d'après un célibataire (que diable! allait-il faire dans cette galère!) il existe un remède à cet inconvénient. On suggère de s'occuper un peu moins de ménage, c'est-à-dire du devoir et d'être un peu plus coquette, c'est-à-dire d'axoir un peu plus de vanité.

Dans le fond la coquetterie n'est que le déguisement de la vanité; on peut dorer le tout d'un sourire, cela n'en reste pas moins la vanité.

Qu'est-ce que faire le ménage, si ce n'est tout mettre à l'ordre. Donc négliger la moindre partie de ce travail, c'est négliger l'ordre. Si la besogne était trop lourde, si la tâche était trop difficile? Mais je ne vois pas quel sourire peut procurer la satisfaction d'avoir laissé les vitres plus ou moins translucides sous prétexte de trop de fatigue!

Lacordaire a dit: "Je ne lis pas les livres qui sont bons, je lis les livres excellents." Vous de même, faites non seulement ce qui est bon, faites ce qui est excellent.

Ayez de l'ordre partout, c'est l'ordre qui soutient et conserve tout. A l'œuvre on connaît l'ouvrier, dit le proverbe: si, en entrant dans une maison on voit les meubles poussiéreux, si en arrivant dans une habitation on s'aperçoit qu'elle est en guerre ouverte contre l'eau et le balai, où arraignés font leur paradis, on pensera en soi-même: "Madame a un charmant sourire, mais..."; et le

sous entendu fera parfois peine à concevoir!

De tous temps on a reconnu que l'ordre était l'élément essentiel de la beauté, un vieux sage, Pythagore a dit: "Avec de l'ordre, on trouve le secret de tout faire et de tout bien faire."

Pour aller au ciel il n'est pas nécessaire de faire des miracles, il suffit de faire la volonté de Dieu, et cette volonté est que vous accomplissiez "tous" les devoirs de votre état.

Une femme sans ordre est une fleur sans parfum, elle a le sourire, la couleur de la fleur, mais en a-t-elle le parfum, l'arôme qui charme et qui attire?

Ensuite, malgré toutes les contrariétés soyez d'humeur égale, ce n'est pas le travail qui donne l'air maussade, le travail abat, c'est un fait, mais pourquoi toutes ces bouderies?

Une femme au caractère égal, c'est un lac dont les ondes pures reflètent toujours les splendeurs du ciel, et dont les vertus ne sauraient troubler l'azur! Le sourire est toujours l'amitié du devoir accompli.

Travaillez, prenez de la peine! le reste viendra par surcroît, ayez de l'ordre d'abord et toujours, et Dieu vous donnera le sourire pour masquer la douleur et votre mari ne saura faire autrement en ces circonstances que de se sentir attiré vers vous et reconquis par ce bonheur qui éclairera votre maison et votre figure.

MME HUNETELLE

## Notre petite cuisine

### POMMES CLARINETTES

Faire un sirop de deux tasses de sucre et d'une tasse d'eau; Peler et enlever le cœur de six grosses pommes aigres; les séparer en six. Faire cuire quelques-unes dans le sirop jusqu'à ce qu'elles soient claires, enlever et couler; ajouter l'écorce et le jus de la moitié d'un citron au sirop, faire bouillir jusqu'à ce qu'il soit épais, enlever l'écorce du citron et verser sur les pommes.

### CREME DE CHOU-FLEUR

Faire bouillir une chopine de lait, lier avec une cuillerée à soupe de farine délayée dans un peu d'eau. Faire cuire un petit chou-fleur dans de l'eau bouillante légèrement salée pendant trente minutes; couper les petites branches, ajoutez-en à la soupe avec un peu d'eau de la cuisson, s'il y a lieu. Servir très chaud.

### POUDING "MERE MICHEL"

Couper un gâteau spongieux en carrés et placer ces derniers dans un plat de verre. Verser sur chaque carré des confitures ou en été des fraises fraîchement cueillies. Remplir le plat avec de la crème fouettée.

TANTE CATHERINETTE

## L'aumône de l'ouvrière

C'est à la station d'autobus. Arrive une ouvrière au visage fatigué, à la robe élimée, aux souliers éculés. Elle pose à terre, avec un soupir de soulagement, un volumineux paquet enveloppé d'une toilette noire. C'est une confectionneuse qui rapporte de l'ouvrage. Son numéro à la main, elle attend l'autobus, dont elle a grand besoin d'user, si l'on en juge par sa mine exténuée.

Une mendiante hâve et maigre à faire peur s'approche, tenant dans ses bras un pauvre petit enfant enveloppé de guenilles. Elle murmure une misérable complainte, mais il fait froid, il fait noir, la rue est à peu près déserte; on passe rapidement sans la voir.

Alors l'ouvrière tire de sa poche un porte-monnaie bien plat; elle compte attentivement ce qu'il contient, soupire, s'apprête à le remettre dans sa poche, puis, prenant une résolution soudaine, en tire trois sous—le prix de l'autobus—les met dans la main de la pauvre, jette son numéro devenu inutile et, passant le bras dans le coude de son paquet le recharge sur son épaule et reprend bravement sa marche.

## Le factionnaire du bon Dieu

En 186... Mgr D... alors évêque de N... et depuis archevêque de P... adressa un billet au général commandant de département. Ce billet fort laconique exprimait une sorte de préoccupation. Le prélat désirait un entretien confidentiel sans en laisser deviner le sujet. L'évêque et le général entretenaient des relations presque intimes, douces et pleines de confiance. Le général se rendit donc à l'évêché où Monseigneur, seul dans son cabinet, lui raconta ceci:

Un jeune dragon de la garnison se rendait à la cathédrale plusieurs fois par semaine et se promenait lentement, tantôt près du bénitier, tantôt

près du tronc des pauvres, souvent à l'entrée d'une chapelle. Parfois il restait immobile une heure entière, les yeux fixés sur l'autel ou sur quelque tableau du chemin de la croix.

L'attitude de ce jeune homme était respectueuse, et jamais un mot ne s'échappait de ses lèvres. Toujours debout, il ne s'occupait guère du commencement et de la fin des offices. Son esprit semblait être ailleurs; le bedeau, qui avait observé ce manège, eut des soupçons de crime ou de délit. Il prévint le suisse, et tous deux firent bonne garde. Ne découvrant rien, ils informèrent un vicaire, qui interrogea le soldat avec bonté et lui offrit même de s'asseoir. Cette proposition fut repoussée avec une certaine chaleur. Le jeune cavalier répondit naïvement:

— Je ne fais de mal à personne.

Cependant la surveillance continuait toujours sans résultat. Suisse et bedeau, chantes et serpent commençaient à construire sur ce début une foule d'histoires dramatiques dont les tribunaux auraient le dernier mot.

Par ordre du général, le soldat fut amené à l'évêché, où se trouvaient l'évêque et le général.

Âgé de vingt-trois ou vingt-quatre ans, le visage imberbe, le regard doux et ferme, la tête découverte, ce jeune soldat supporta avec une sorte de dignité les regards qui cherchaient à scruter ses pensées.

Après un court silence, le général lui dit:

— Nous n'avons rien à vous reprocher, mon garçon, vous n'êtes donc pas devant des juges. Seulement nous voudrions, Monseigneur et moi savoir bien franchement pourquoi vous passez ainsi dans l'église quatre à cinq heures de suite à vous promener, à vous assoir, à observer...

— Pardon, mon général, je ne reste jamais que deux heures de suite, et je suis debout.

— Peu importe le temps, mon ami, peu importe votre attitude. Répondez sans crainte. Que venez-vous faire en ces lieux?

Le jeune soldat sourit, et, s'adressant à l'évêque, dit avec une simplicité charmante:

— Monseigneur, je suis le fils d'un pauvre vigneron des bords de la Dordogne. Je sais à peine lire et écrire. Au pays, nous avons un bon vieux curé, qui le soir, après les travaux du jour, réunit dans un coin de l'église les jeunes hommes de seize à vingt ans. Les autres peuvent aussi venir, mais les hommes seulement. Le curé ne fait pas de sermon, mais il cause avec nous, s'informe de nos besoins, de nos projets, nous donne des conseils, écoute nos misères et reçoit nos promesses. Un soir, pendant les vendanges il nous dit: "Mes enfants, faites toujours quelque chose pour le bon Dieu, lorsque vos paniers sont remplis de raisins, donnez une grappe au pauvre qui passe dans le sentier. Si vous êtes menuisier, consacrez une heure de travail au bon Dieu, en raccommodant un banc de l'église, la croix de bois du carrefour ou la table de la veuve; quel que soit votre métier, il vous procure de l'argent, pas assez pour en donner, c'est vrai. Mais, enfants, faites la charité de votre travail tantôt un jour, tantôt un autre, employez vos bras, vos mains, votre corps pour Dieu. Pendant ce travail, vous penserez à lui, qui vous verra et vous bénira. Votre âme en sera réjouie". Voilà Monseigneur, ce que nous dit notre bon vieux curé. Au pays, je donnais ma grappe de raisin pour Dieu, mais au régiment que pouvais-je donner? Un jour je me suis dit: "Je donnerai à Dieu quelque chose de mon métier de soldat: une faction." Je suis donc factionnaire dans la maison de Dieu; pendant deux heures, debout et silencieux je veille en songeant à ma consigne.

— Quelle consigne? dit le général avec bonté!

— Mais celle que Dieu m'envoie chaque fois et qui arrive à mon âme souvent par la prière, souvent aussi par la voix de l'orgue, mais presque toujours par le majestueux silence de l'église. Je suis là "pour Dieu", et notre vieux curé doit être content.

L'évêque se leva, et, prenant les mains du jeune homme, l'embrassa sur le front. Celui-ci parut surpris tant son âme était naïve, son cœur simple et son esprit élevé.

GENERAL AMBERT.

## Les trois manières de mourir

Il n'y a pour un homme que trois manières de mourir:

En lâche, les yeux fermés, comme l'autruche qui, se sentant à bout de force, enfonce sa tête dans le sable et attend ainsi le coup qui doit l'achever.

En révolté, le blasphème aux lèvres et la rage au cœur, comme Julien l'Apostat, qui lançait au ciel une poignée de son sang et s'écriait dans un dernier râle: "Tu as vaincu Galilée";

En brave, c'est à dire en homme et en chrétien, comme ce soldat français qui, tombé au pouvoir de l'ennemi et condamné à être fusillé, refuse de se laisser bander les yeux:

"Non, dit-il il y a quarante ans que je regarde la mort en face; laissez-moi la voir venir: mon âme est préparée; je ne crains rien."

## Hygiène des Yeux

### AFFECTIONS OCULAIRES

#### CONJONCTIVITES

Ce sont des inflammations de la conjonctive; elles résultent de causes généralement prédisposantes et de causes locales; elles se compliquent fréquemment de blépharites, et deviennent quelque fois chroniques. Les conjonctivites se caractérisent par le rougeur, le larmolement, la sensation de sable dans l'œil, celle qu'on observe d'ordinaire à l'école est cartilagineuse et aiguë; elle est aussi contagieuse et provoque une vive invitation, il y a d'autres conjonctivites, celle que la grammeuse, la puilette, très redoutable et d'ailleurs très contagieuses, elles exigent des soins précoces et un traitement soutenu qu'il faut sérieusement appliquer, il faudra d'autant moins les négliger qu'elles sont plus ou moins graves, contagieuses, mais aussi curables, soignées à point, aux institutrices donc, de ne permettre dans ces conditions, à aucun écolier d'entrer à l'école et d'avertir les parents.

#### TRAUMATISMES

Ce sont les lésions produites par des objets contondants; poing, pierre, bâton, règle et autres instruments piquants; plumes, aiguilles. Ces contusions produisent des ecchymoses, des plaies à l'œil; elles sont plus ou moins graves, les piqures sont généralement sans importance, même lorsqu'elles sont pénétrantes; mais elles entraînent parfois des cataractes. Les plaies larges et très profondes produisent de lésions très importantes, avec diminution de la vision, ou perte complète de l'œil. Il faut penser aux invitations sympathiques qui passent d'un œil à l'autre ce qui est très grave, quelle que soit toutefois la gravité de la blessure il ne faut jamais désespérer de la guérison et d'instituer aussitôt un traitement oculistique énergique.

L'œil blessé toutefois doit être soigneusement examiné dès l'accident quelque soit le peu d'apparence de la blessure et le peu de douleur il faut voir au médecin, car de graves lésions peuvent passer inaperçues et avoir de très graves résultats. S'il existe une plaie ou une lésion quelconque de l'œil, il suffira de laver délicatement l'organe avec de l'eau bouillie et faire un pansement sommaire et le médecin fera plus utilement le reste.

#### STRABISMES

Le strabisme (ou yeux crochés) est constitué par la déviation d'un œil par rapport à l'autre avec suppression de la vision binoculaire, un œil regardant un point donné l'autre œil, au lieu de se porter dans la même direction se dirige en dedans (strobismes)

couvergent, en dehors (strabisme divergent, en haut (nonconvergent) en bas, (strobnonconvergent). C'est un trouble général et nerveux autant qu'une affection oculaire, l'œil dévié est généralement à vision plus faible que l'autre. Le strabisme est doublement déficieux d'abord au point de vue physiologique au stathétique et aussi au point de vue visuel, puisque la vision directe reste monoculaire, c'est-à-dire qu'il n'y a qu'un œil qui voit et que l'œil dévié s'affaiblit progressivement; la guérison peut s'effectuer avec les années, mais c'est plutôt problématique et rare et il ne faut guère y compter. Un traitement précoce s'impose d'autant plus que la guérison médicale (venez) ou chirurgicale (strabotomie) est à peu près assurée.

Je recommande aux parents pour empêcher la vision de toucher le bon œil pour faire travailler le malade pendant deux à trois heures par jour, j'ai essayé ce traitement sur un de mes enfants qui a très bien réussi, quoique sa vision soit plus, faible elle est, au moins corrigable.

Ernest H. DeCelles  
Opticien Optométriste  
282 St-Catherine

## Avis Public

L'Assemblée générale annuelle des membres de la "Compagnie d'assurance Mutuelle contre le feu du comté de Nicolet" aura lieu à la salle publique, à St-Grégoire, mercredi le 9 février 1916, à dix heures de l'avant-midi.

Tous les membres sont priés d'être présents pour entendre la lecture du rapport annuel et élire un bureau de directeurs.

Par ordre,

J. EDOUARD CARON,  
Secrétaire-Trésorier.  
St-Grégoire, 27 janvier 1916. 27-1 2F

## 100 GANTIERS A LA MACHINE DEMANDES

Pour faire les Gants de l'Union de la MARQUE "BOBLONG"

bien connue. Les meilleurs gages payés. Les meilleures conditions de travail du Canada. S'ad. à R. G. LONG & Co., Limited, 439 rue Wellington O., TORONTO.

Pous vos habillements allez chez Bondy & Beaujac, coin des rues Ste-Marie et Bonaventure.



## L'eau purgative RIGA

GUÉRIT LA CONSTIPATION HABITUELLE

Les anciens se purgeaient souvent et vivaient vieux.

Pourquoi ne pas profiter de leur expérience?

L'Eau Purgative RIGA assure la liberté des intestins. — C'est la santé.

Souffrez-vous de mauvaise digestion? Avez-vous un gros rhume? Un verre d'Eau "RIGA" et tout ira bien.

L'Eau "RIGA" décongestionne.

L'Eau Purgative "RIGA" ne cause ni colique ni irritation. C'est le purgatif par excellence pour les familles. Excellent pour les enfants.

Hautelement recommandée, par la faculté de médecine.

EN VENTE PARTOUT 25 sous la bouteille

J. N. GODIN, épiciers en gros.  
Dépositaire pour la ville des Trois-Rivières et le District

## Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION (FONDÉE EN 1909.)  
Capital autorisé..... \$ 500,000.00  
Actif du Fonds de pension, le 31 décembre, 1915..... \$ 772,698.99

### "L'année du Million"

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 décembre 1915

Années	Sections	Sociétaires Actifs	Pensions	Actif
1909	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1911	224	14,228	30,910	\$170,670.80
1913	349	24,492	47,957	\$237,745.31
1915 (31 déc.)	455	32,155	61,468	\$772,698.99

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les Prévoyants du Canada lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, GÉRANT-GENERAL

Bureau-Chef à Québec :

126, Rue Saint-Pierre,

EDIFICE: "DOMINION" QUEBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, Edifice "La Patrie" X LESAGE, Gérant.  
Agents aux Trois-Rivières: J. A. CHARBONNEAU, 26 Du Platon ;  
Lucien Carand, 58 St-Georges.

## Désirez-vous

recevoir des vues de partout sur cartes postales? Alors joignez-vous au "Club Ideal" formé de membres de partout.

Pour détails écrivez aujourd'hui à "LE CLUB IDEAL" 27-1 6F St-Célestin, P. Qué., Can.



## CRISTAL TABAC NATUREL

5c 5c

MANUFACTURÉ PAR  
GIE TABAC CRISTAL  
TROIS RIVIÈRES, QUE.

## PARDESSUS

DE

## PRINTEMPS

Costumes de Dames, Manteaux, Robes, Blouses, Plumes, Gants magnifiquement nettoyés, ou teints d'après le système français.

Prix modérés

La Teinturerie Gonthier  
(Ferd. Bellefeuille, Succ.)

230 Notre-Dame - Trois-Rivières  
TELEPHONE 331

## NOUVEL HORAIRE

POUR MONTREAL, Qué.

Train No. Partira à	Arrive à
357	2.46 a. m. tous les jours.
365	7.00 a. m. except. dimanche
351	11.18 a. m. " "
353	3.41 p. m. tous les jours.
363	5.55 p. m. dimanche seulement

POUR QUEBEC.

Train No. Partira à	Arrive à
358	3.30 a. m. tous les jours.
372	7.00 a. m. except. dimanche
352	12.45 p. m. " "
354	1.23 p. m. tous les jours.
360	8.15 p. m., le d. manche seul

Pour Grand'Mère

Train No. Partira à	Arrive à
379	6.35 a. m. except. dimanche
381	12.50 p. m. tous les jours
383	4.30 p. m. except. dimanche
385	7.00 p. m. dimanche seul.

Pour Grandes Piles

Train No. Partira à	Arrive à
369	10.00 a. m. except. dimanche
367	4.33 p. m. " "

Pour informations et indicateurs, s'adresser au bureau de ville

## Service d'Halifax sur le C. P. R.

Le C. P. R. donne maintenant le service suivant entre Montréal et Halifax :

Départ de la gare Windsor tous les jours, excepté le samedi, à 7.15 p. m.

Ce train est composé de wagons-lits, éclairés à l'électricité, wagon-buffet et wagons ordinaires.

Au retour, un train part d'Halifax tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à Montréal tous les jours excepté le lundi.

Pour plus d'informations s'adresser :

D. CHENEVERT, Agent.

Téléphone 30. 178 rue Notre-Dame.  
(Représentant de toutes les lignes océaniques.)

## Magasin Moderne

GENEST & CLOUTIER

148 rue Notre-Dame,

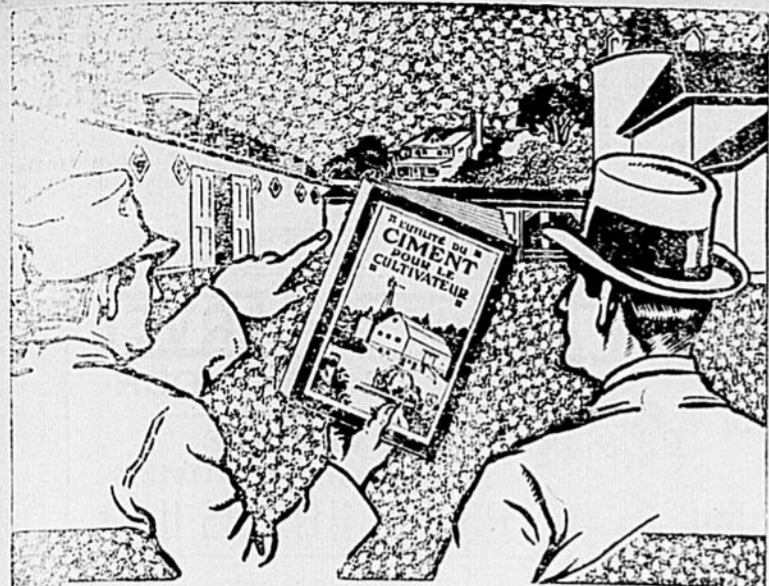
Tél. 155 Trois-Rivières

Si vous êtes faibles et que vous ayez la grippe demandez le

## Vin aux 3 Quinquinas Du Dr TWICK,

c'est le tonique par excellence et ce vin vous rétablira en parfaite santé. 75c la bouteille et 2 bouteilles pour \$1.25.

Remèdes patentés, Parfumeries, etc.



**Les améliorations sur ma ferme sont dûs à ce livre.**

Ce livre est le plus utile que je possède et ne ma rien coûté. Avec ce livre j'ai épargné beaucoup d'argent, et d'ouvrage et de plus j'ai fait des constructions plus durables.

Le premier coût des constructions en béton, est aussi le dernier coût, car il n'y a plus de dépenses pour réparations, ni peinture, ni de danger pour le feu. Par conséquent les taux d'assurances sont moins élevés.

Si vous n'avez pas une copie de "L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur", envoyez le coupon aujourd'hui. Il y a plus de 150 pages d'informations utiles concernant la construction, 52 plans pratiques, ainsi que des vues intéressantes. Un exemplaire vous sera envoyé gratis sur réception du coupon.

CANADA CEMENT COMPANY Limited, Edifice "Herald", Montréal.

**ENVOYEZ CE COUPON**



CANADA CEMENT COMPANY LIMITED, Bâtiment "Herald" MONTREAL.  
Messieurs: "Veuillez s.v.p. m'envoyer gratis une copie du livre 710 "L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur".  
Nom: \_\_\_\_\_  
Rue et No: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_

**Courrier**

**St-Adelphe de Champlain**

A une assemblée des électeurs municipaux de cette municipalité tenue le 10 courant MM. Achille Tousignant et Georges Fraser ont été élus à l'unanimité conseillers en remplacement de MM. Arthur Bordeleau et Xavier Gagnon sortant de charge.

—Les travaux de notre nouvelle église sont à peu près terminés et avant peu les paroissiens verront s'élever un magnifique chemin de croix qui sera le fruit de leur générosité.

M. le Curé nous a donné au 1er janvier le compte rendu des baptêmes, mariages et sépultures pour l'année 1915; il y a eu 92 baptêmes, 35 sépultures et 8 mariages, ce qui donne sur l'année précédente un surplus de 12 baptêmes et 14 sépultures.

M. le Chanoine Chartier Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières est actuellement en visite au presbytère, il nous a donné dimanche dernier une très belle instruction en développant le sujet du mystère de l'Incarnation.

—Une équipe d'hommes travaillent incessamment à la démolition du pont situé dans le village, qui menaçait de tomber en ruines et la construction d'un nouveau va suivre immédiatement.

**St-Alexis des Monts**

MARIAGE.—Le 17 courant avait lieu le mariage de Mlle Almaïde Beaumier à M. Eugène Jacques de Shawinigan. Les mariés sont partis pour aller se fixer en cet endroit.

EN VISITE.—MM. Armand et Roméo Lafrenière de Maskinongé en visite chez leur frère.

M. et Mme Victor Lessard et leur fille de Ste-Ursule ont passé une quinzaine chez leur parents.

Mlle Lize Emelia Savoie de Montréal, et Mlle Rose normaliennes à Nicolet, chez leur père pour les vacances du jour de l'an.

M. et Mme H. Jolin de Québec chez la famille Milot.

M. Roméo Lacroix des Trois-Rivières chez le Dr Lacroix son père.

M. Alph. Tremblay en voyage à Montréal pour affaire personnelle.

Mlle Annie Bergeron à Shawinigan pour quelque temps.

Mlle M. Irène et M. Jules Bergeron de St-Léon Nancy au presbytère ces jours derniers.

Le Rév. Père Barolet rédemptoriste aussi au presbytère pendant les fêtes.

M. le Curé et Mlle Emma Lesage à St-Léon dans leur famille.

Une soirée récréative eut lieu mardi le 4 courant au cours de laquelle nous avons pu apprécier le talent de nos jeunes demoiselles et messieurs. Ce fut un véritable "succès" et l'on peut dire qu'ils ont été bien rendus. Chant, musique, déclamation tout était de nature à plaire.

Voici le programme de la fête.

LES ESPEGLERIES DE GODICHE Comédie en 2 actes par l'oncle Charles

1er Acte. Personnages La Mère Gervaise Mlle A. Savoie vieille fermière avare

**Rosine**

B. Savoie  
niece de Gervaise  
Paquerette C. Dénommée  
La Chevalière E. Lesage  
vieille intrigante

E. Milot  
jeune servante de fermes  
Mandoline O. Savoie  
petite bohémienne

F. Plante  
jeune villageoise amie  
de Rosine et Paquerette  
Echalotte A. Souey  
Fanchine C. Allard  
Josa D. Plante

**DECLAMATION**

La Veillée, F. Coppée Geo. Milot  
LES ESPEGLERIES DE GODICHE  
2ème Acte

**CHANT**

L'enfant chantait la Marseillaise  
Mlle Blanche Savoie  
Chicot

A. V. Brasseur  
Comédie en un acte  
Larocque vieux garçon M. O. Lema  
Bastien F. Lemay  
serviteur de Larocque

Goe. Milot  
Chicot  
SORTIE  
O. Canada

**Maskinongé**

Nos remerciements à Mlle Cécile B. Lafrenière.

Mardi dernier, le 18 courant, nous avons eu l'honneur d'assister à une jolie petite soirée, chez M. W. B. Lafrenière.

Mlle Cécile, en tête de l'amicale réunion, organisa une partie de euchre qui nous fit un immense plaisir. Mlle, Cécile que nous connaissons déjà très gentille et tout à fait charmante, sut nous amuser de la manière la plus aimable.

Après, la célèbre partie de euchre, les prix ont été distribués à qui de droit.

1er prix des MM. gagné par M. W. Lemyre

2e prix gagné par M. A. Dugas.  
1er prix de consolation, par M. Donat Laurendeau

2e prix de consolation, par M. Edouard Dugas.

1er prix des Mlles gagné par Mlle R. Lemyre

2e prix des Mlles gagné par Mlle B. Brousseau.

1er prix de consolation, par Mlle Anne-Jaric Lemyre.

2e prix de consolation, par Mlle Sylvina Béland.

Nous offrons nos félicitations, aux personnes qui ont obtenu des prix et de plus nos sympathies à celles qui ont gagné les prix consolateurs et nous souhaitons à ces dernières un double succès à la prochaine occasion.

Le reste de la soirée fut adonnée à la musique instrumentale et à la musique vocale; aussi, nous avons eu le bonheur d'entendre réciter des déclamations par M. J. Déjarlais et par Mlle Syl. Béland, ce qui fut tout à fait intéressant. Enfin M. W. Lemyre, finissant aux Trois-Rivières adressa la parole à l'auditoire pour remercier

Mlle Cécile de sa condescendance envers nous et nous dévoila un secret que la plupart ignorait, Mlle Cécile, célébrait ce jour-là son dix-septième

anniversaire, alors tous joyeux nous lui souhaitâmes du bonheur pour l'année que commenca et nous nous séparâmes après que Mlle Lafrenière eut à son tour répondu de la manière la plus amicale à M. W. Lemyre et en même temps à l'assistance.

Et enchantés de notre soirée nous nous quittâmes à une heure avancée dans la nuit.

Nous remercions cordialement Mlle Lafrenière de sa bienveillante délicatesse.

**UNE INVITEE.**

**Yamachiche**

A l'occasion des noces d'or célébrées le 10 janvier 1916, à Yamachiche, de M. Amable Lemyre, âgé de 73 et Dame Azilda Dugas son épouse, âgée de 70 ans.

M. Lemyre compte maintenant 11 enfants, 75 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Son frère, M. Antoine Lemyre lui servait de père tandis que M. Athanase Dugas servait de père à Madame Lemyre, sa sœur.

Dès huit heures les parents et amis se rendirent en grand nombre à l'église paroissiale pour assister à la cérémonie.

La messe a été dite par le Rév. M. Nap. Caron, prêtre, chanoine et curé d'Yamachiche, qui fit une allocution très élogieuse. Le chœur de chant d'Yamachiche a exécuté des cantiques habilement dirigé par M. Charles Carbonneau et avec le bienveillant concours de M. Lucien Daveluy, organiste d'Yamachiche.

Les cérémonies se sont terminées par le chant du Te Deum. Le Chœur de l'orgue mérite des félicitations et des remerciements pour le beau succès qu'il a obtenu.

Le Rév. M. N. Caron mérite des remerciements pour le beau succès obtenu dans cette cérémonie.

M. A. Lemyre et sa dame accompagnés de leurs enfants et parents se sont rendus à leur demeure, où un joli goûter les attendait. Après avoir été toute la journée chez leurs hôtes les invités ont quitté la jolie demeure de M. Lemyre à une heure avancée dans la soirée, enchantés et joyeux de la belle fête, emportant avec eux un bon souvenir, qui sera à jamais inoubliable pour eux, leur souhaitant longue vie et bonheur.

**Saint-Didace**

Nos félicitations à M. et Mme Edmond Pichette au sujet de la naissance de deux fils jumeaux.

M. et Mme Joseph Neveu ainsi que leur fille Lucia, institutrice et leur fils Adélar sont de retour d'une promenade à St-Boniface chez leurs parents et amis.

M. et Mme Antonio Blais de St-Etienne sont de passage en cette paroisse chez leur oncle M. Joseph Neveu.

Les écoles de cette paroisse sont enfin ouvertes après avoir été fermées pendant quinze jours pour cause de l'épidémie de rougeole.

Joyeux réunions de famille chez M. et Mme Joseph Dupuis.

A l'occasion du Jour de l'An, M. et Mme Joseph Dupuis de cette paroisse avaient le bonheur de voir près d'eux outre leurs enfants et petits-enfants bon nombre de parents qui surent profiter de la large hospitalité de M. et Mme Dupuis et faire honneur au menu du banquet du soir.

Parmi les convives, on comptait, M. et Mme Willie Lacoursière et leurs petits enfants, Maurice, Edgar, Gertrude et Eugène de St-Paulin; M. et Mme Donat Bordeleau et leur petit garçon de Grand-Mère M. et Mme Willie Dupuis de St-Gabriel de Bondy; M. et Mme C. E. Lafrenière de Californie; Mlle Albertine Dupuis de Montréal; Mlles Aurore et M. Louise Dupuis et leurs amis. On s'amusa bien de part et d'autre jusqu'à une heure avancée de la soirée avec la bonne conviction d'en garder longtemps le

souvenir de cette fête de famille. Plusieurs de convives demeurèrent près de M. et Mme Dupuis jusqu'au lundi, le 3 janvier courant. Mlle Albertine Dupuis demeura chez son père pour quelques mois.

Le 5 et 6 janvier M. et Mme Dupuis avaient le plaisir de recevoir M. Joseph St-Yves beau-frère M. et Mme Mac. Savard de St-Paulin. Election municipale.—M. Pierre Gobeil a été élu conseiller par acclamation pour remplacer Romulus Donaire. M. Joseph Pellerin a été élu conseiller par acclamation pour remplacer Joseph Michaud.

Visite inattendue.—M. le Maire de St-Boniface accompagné de son épouse et de son beau-frère sont venus causer une agréable surprise au personnel du presbytère en venant prendre le dîner ici le 11 janvier 1916.

Madame la Mairesse de St-Boniface de Shawinigan en compagnie de M. le Maire, son mari et de son frère de l'Abitibi est venue rendre visite à M. le Curé Théo. Gravel son cousin et à sa ménagère Mlle Marie sa sœur.

**St-Boniface de Shawinigan**

La prohibition a été votée ici unanimement lundi le 24 janvier. La population est pleine d'espérance dans l'avenir. C'est un nuage qui se dissipe à l'horizon de notre vie nationale. Il faut espérer qu'il disparaît sans retour.

—Le R. P. François Marie vient de terminer la visite du Tiers-Ordre dans cette paroisse. Le discrétore choisi à cette occasion est formé des personnes suivantes, savoir: Madame Joseph Bourassa supérieure; Mme Jos. Carle, assistante-supérieure; Mme L. P. Laperrière, maîtresse des Novices; Mlle Bertha Gélinais, secrétaire; Mlle Amanda St-Yves, trésorière; infirmier et infirmière M. et Mme Emile Gerbeau. Les autres membres du discrétore sont Mesdames Alfes Morin et Louis Dubé, et MM. Napoléon Pellerin et Onés. J. Gélinais. Le choix paraît des plus judicieux.

Nos félicitations aux titulaires.

—Le 24 janv. courant, l'église de St-Boniface était dans le deuil. Elle pleurait deux de ses enfants partis pour un monde meilleur: Madame Alfred Lacombe, née Mathilda Lapolice et Thomas G. Gélinais. Partie d'ici pour aller demeurer à la Grand-Mère il y a deux ans madame Lapolice a choisi le lieu de sa sépulture au milieu des siens; à l'ombre du clocher de sa paroisse d'origine, qu'elle repose en paix.

Elle laisse pour pleurer sa perte un mari dévoué et une toute jeune enfant tendrement aimée.

Dans la personne de M. Gélinais, Saint-Boniface perd l'un de ses plus notables citoyens. Arrivé ici en bas âge à l'origine même de la paroisse il en fut la vie pendant plus d'un demi siècle; toujours profondément attaché aux intérêts paroissiaux. Il a passé sa vie dans l'humilité et en faisant le bien. Sa mort fut douce et paisible comme sa vie.

Ses funérailles furent très solennelles. La sainte messe fut célébrée par le Rév. P. A. A. Bellemare, curé de Batiscan, ami du défunt, assisté comme diacre et sous-diacre des RR. J. I. Trudel, curé de St-Etienne et J. E. Héroux, curé de St-Boniface. Pendant le service des messes basses furent dites par les abbés D. Gélinais curé de N. D. des Neiges et J. Paquin, vicaire à St-Etienne. L'église fut remplie aux deux services d'une assistance nombreuse et sympathique. M. Gélinais laisse une épouse inconsolable et un fils, M. A. J. Gélinais, expéditeur des trains du Grand Nord, division de l'Est, à Joliette.

Aux familles en deuil nous offrons nos sincères condoléances et nos profondes sympathies.

Il font encore noter la sépulture solennelle de l'enfant de M. Wilfrid Pellerin. Le cher enfant n'a vécu

**ELIXIR PIN BLANC**  
COMPOSE AVEC  
**Créosote de Williams**  
Une formule de valeur éprouvée pour le traitement des  
**Toux, des Rhumes, Affections de la Gorge et des Poumons.**  
Seulement 25c  
Agent exclusif pour les remèdes **Rexall** et chocolats LIGGETTS  
**La Pharmacie Williams**  
20 Rue Hart, Tél. No. 1 Trois-Rivières

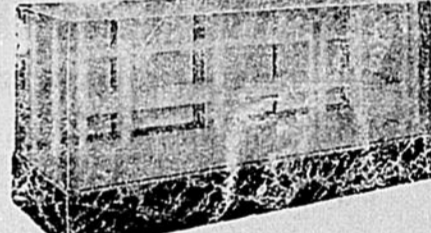
**LA BANQUE NATIONALE**  
Fondée en 1860  
Capital : \$2,000,000.00 Réserves : \$1,848,006.47  
SUCCURSALE A PARIS, 14 RUE AUBER  
Nous attirons l'attention du clergé et du public voyageur sur les facilités que notre bureau de Paris offre au public. Nous émettons des Mandats de Voyages et des Lettres de Crédit Circulaires payables dans toutes les parties du monde  
Succursales aux Trois-Rivières, 157 Notre-Dame  
Sous-agences à Maskinongé, Bécancour et Cap de la Madeleine  
Nous acceptons des dépôts de \$1.00 et plus, au plus haut taux courant. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle le service le plus effectif possible.

qu'un jour et c'est celui de la souffrance. La fleur cueillie n'en aura que plus de prix la-haut.

—Plusieurs naissances, par la joie qu'elles nous apportent, font contre poids aux tristesses de la mort. Les heureuses familles sont les suivantes, savoir: Patrice Berthiaume, une fille; Donat Picard, un garçon; Thomas Lampron, un garçon; Alfred Carle, un garçon.

**A vendre**  
Un magasin avec assortiment complet consistant en épicerie de toutes sortes, poissons, cadres, miroirs etc., etc., Cash Register; aussi McCaskey account, Register, balance Dayton.  
A de bonnes conditions  
S'adresser :  
Madame MAJ. LAFONTAINE,  
24 St-Philippe, Trois-Rivières.  
**Pardessus "Cloaks"**  
Pour hommes et enfants, notre choix est au complet.  
Blais & Frère,  
181 Notre-Dame, Trois Rivières

**Le Risque professionnel**  
(De la Revue du Notariat)  
S'il est une question d'une grande importance actuelle, c'est bien celle du Risque professionnel. Reconnu et admis dans notre province depuis une date toute récente (premier janvier 1910) il a déjà donné lieu à plus de quatre cents décisions judiciaires. Plusieurs traités ont été publiés dans cette province étudiant cette question des accidents du travail. Citons, entre autres, Responsabilité du Patron dans les Accidents du travail, par J. C. Lamothe, Foran Workmen's Compensation, Act. 1910. Walton, Workman Compensation Act.  
Il vient d'en paraître un beaucoup plus complet, avec une jurisprudence admirablement à date dont l'auteur est déjà avantageusement connu parmi les hommes de loi de la province M. Fortunat Lord, avocat au Barreau des Trois-Rivières et Conseil du Roi.  
M. Lord a fait paraître son ouvrage en trois fascicules formant un beau volume de près de deux cent cinquante pages, très bien imprimé sur excellent papier.  
Les recherches faites par M. Lord ont dû lui coûter un travail énorme. Son érudition n'est jamais à court. L'on croirait quelques fois qu'il s'est peut être aventuré, l'on commence à triompher de l'avoir pris en défaut, mais soudain le "correctif" est glissé et



**VITRINES (Show-Case de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez Nap. E. Godin**  
Négoçant en gros  
12, Rue Des Forges, Trois-Rivières  
SPECIALITE: Tabacs, Pipes, Cigarettes, Biscuits, Sucrieries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

**"Ah, c'est l'odeur pour la santé"**  
La légère odeur carbolique que vous remarquez dans le Lifebuoy est l'indice de ses splendides qualités protectrices. Car Lifebuoy est plus qu'un savon quelconque. Il fait plus que nettoyer. Il met la peau à l'abri de l'infection—la rend saine en même temps qu'il la nettoie. Et de plus, la senteur disparaît immédiatement après l'usage—bien que les bienfaits persistent.  
Prenez votre prochain bain avec Lifebuoy  
**LIFEBUOY SAVON DE SANTÉ**



**Les Tortures de la Sciatique Promptement Guéries! "Nerviline" Réussit dans chaque Cas**  
ARRÊTEZ PROMPTEMENT LA DOULEUR—OPERE COMME PAR MAGIE—EST INOFFENSIVE ET AGREABLE.  
Nerviline est reconnue le meilleur remède contre les petites douleurs, le meilleur remède contre les grosses douleurs, le meilleur remède contre toutes les douleurs. Quand vous avez des douleurs aiguës de rhumatisme, des articulations endolories ou le torticolis, n'hésitez pas, ayez un remède qui guérit. Aussi prompt que l'éclair, aussi sûr que le destin, Nerviline ne saurait jamais être surpassée dans la guérison de la douleur, quelque progrès que fasse la science. C'est la perfection dans son genre. Ne perdez pas votre temps avec des liniments huileux ordinaires, employez Nerviline, essayez son efficacité—c'est le liniment qui pénètre jusqu'à la racine du mal. Une grosse bouteille de 50c. guérira les maux, les douleurs de toute la famille. Bouteille d'essai, 25c. Chez les vendeurs partout ou de Catarrhzone Co., Kingston, Canada.  
La sciatique est la maladie la plus douloureuse qu'un homme puisse souffrir. Le grand nerf sciatique étant profondément placé, vous ne pouvez l'atteindre que par un remède contre la douleur aussi pénétrant et aussi puissant que "Nerviline."  
Le mérite de Nerviline est dans sa force—dans son merveilleux pouvoir de pénétrer profondément. Dans les cas de douleurs aiguës comme celles de la sciatique et de la névralgie, Nerviline démontre sa supériorité sur tout autre remède.  
Des douleurs extraordinaires comme celles du rhumatisme et de la sciatique ne peuvent être enrayées que par un remède aussi extraordinaire que Nerviline. Dans de nombreux pays

**Les plus Hauts**  
**FOURRURES BRUTES**  
Nous recevons des fourrures de plus de trappeurs et collectionneurs que cinq maisons réunies au Canada. Parce qu'ils savent que nous payons les prix les plus élevés, ils nous envoient leurs peaux, n'exigeant pas de commissions, traitons bien nos expéditeurs. Résultat: Nous ne sommes pas égalés dans notre ligne au Canada. Expéditez-nous vos fourrures aujourd'hui et nous les traitons avec une maison recommandable. Toutes les consignations, petites ou grandes, sont l'objet de notre prompt attention.

Nous vendons fusils, carabines, pistons, apâts pour animaux, "Shoepack", lampes à projection, lumières de fête, filets de pêche, agrès de pêche, articles de sport aux plus bas prix. CATALOGUE GRATIS.

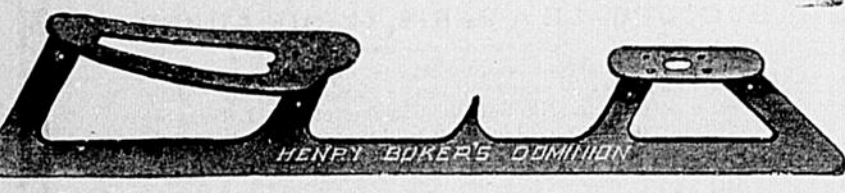
**JOHN HALLAM** 384

**Assortiment complet d'articles de sport**

**Chez J. B. LORANGER**  
MARCHAND ET IMPORTATEUR

**De Fer, Quincailleries et Matériaux de Construction, Etc.**  
GROS ET DETAIL

24 Rue Badeaux, Trois-Rivières



Patins de toutes sortes et de tous les prix. Hockey de toutes qualités et à très bas prix. Joignez l'utile à l'agréable en offrant

**Une paire de patins "Loranger"**  
pour cadeau du Nouvel An à vos parents et amis.

**La Bourse ou la Vie. Quelle alternative!**

Cependant, cette alternative ne se présente-t-elle pas tous les jours d'une manière encore plus tragique?... car il n'y a pas de choix. La vie ne peut être rachetée par la bourse. Cette alternative, amis lecteurs, peut se présenter à vous à tout instant. Dans ce cas, quelle serait la position financière de votre famille?—Y avez-vous pensé?—Sont-ils protégés?—Si non, ils le peuvent—et suffisamment—par une police d'assurance dans

**La Manufacturers Life Insurance Co.**  
Siège social, Toronto. Succursale, Québec.

**Agence Générale aux Trois-Rivières**  
L. de G. PAUL, agent général, 173 rue Royale, coin Laurier.

Demandez de suite un agent pour souscrire votre assurance tandis que vous êtes assurable. Tous renseignements gratuits.

BELL TEL. No. 10 BOITE POSTALE 56

**J. W. Gagnon & Co.**  
EXPORTATEURS DE

FOIN et de GRAINS au Canada et aux Etats-Unis, expéditions par Eau et par Chemins de Fer. Correspondance sollicitée.

**SPÉCIALITÉ :**  
Agent pour les célèbres automobiles McLAUGHLIN BUICK à six cylindres. Toujours en mains automobiles FORD à très bon marché. Ecrivez ou téléphonez.

**Louiseville, Qué.**

**W. MICHELIN**  
MARBRIER

Marbre, pierre de taille, granit de toutes sortes. Outillage moderne.

**SPÉCIALITÉ :**  
Epitaphes et travaux de cimetière.

Avant d'aller ailleurs, venez nous voir ou écrivez-nous.

**140, Rue des Forges, TROIS-RIVIERES.**



Venez voir nos échantillons d'étoffe à pardessus "cloaks" et habillements que nous vous ferons sur votre mesure avec une coupe garantie.

Blais & Frère,  
181 rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Telephone 456

**Arthur Spénard,**  
(Successeur de Gravel & Spénard)  
AGENT et COURTIER D'ASSURANCE  
No 51 Du Platon Trois-Rivières

**Ce que l'on dit dans l'ouest**

Au cours d'un récent voyage à travers les plaines de l'Ouest, j'eus l'avantage d'assister, dans une des jeunes et florissantes paroisses de l'Alberta, à une causerie intime qu'un vieux missionnaire de là-bas, très au courant des graves questions qui regardent l'avenir du pays donnait à un groupe de visiteurs venus de Québec.

Pour répondre au désir du savant causeur qui en terminant sa conférence nous disait de toute l'ardeur de son âme: dites donc cela aux gens de Québec, je communiquerai aux lecteurs du Bien Public une partie de cette intéressante causerie qui a trait à la colonisation.

"Après nous avoir exposé ses vues sur l'avenir du Canada—s'il est fidèle à sa vocation de pays agricole—et en particulier de l'Ouest; après nous avoir démontré que sur l'agriculture seule reposait la grandeur et la prospérité du pays et nous avoir fait connaître les œuvres vraiment patriotiques qui s'accomplissent dans l'Ouest le vieux missionnaire d'une voix attristée nous demanda: "et vous! que faites vous dans Québec? Que font vos gouvernants pour la grande cause de la colonisation? Que font-ils pour enrayer la spéculation de vos campagnes? Que font-ils pour offrir aux fils de cultivateur de nouvelles terres à cultiver de nouveaux foyers agricoles à fonder de nouvelles paroisses à organiser

Combien de territoire colonisables ont-ils fait connaître et peuplé? Combien de chemins ont ils ouvert dans des régions nouvelles au bénéfice du colon? Combien de fils de cultivateurs ont-ils aidé à défricher de nouvelles terres?

Hélas! aucune de ces initiatives n'a été prise. Depuis des années, semble-t-il, si l'on en croit les journaux, la seule occupation de Québec serait de faire du macadam et de l'asphalte. de construire de belles routes, au profit des villes, à l'avantage du riche et des vieilles et riches paroisses. Et le colon! il est laissé à lui-même sans secours, sans protection et à la merci des exploitateurs.

Est-ce là travailler à la prospérité du pays? Est-ce là l'office de bons gouvernants et de vrais patriotes?

Ces routes superbes aideront-elles de quelque manière au défrichement de nouvelles terres d'où vient la richesse d'un pays? Favoriseront-elles l'établissement de nouveaux colons? Feront-elles surgir de nouvelles sources de revenus?

Ah! Si une partie de ces argents dépensés exclusivement à l'avantage des automobilistes était employé à conduire et à établir de nouveaux et jeunes colons sur de nouvelles terres dans les environs de Cochrane sur le parcours du Grand Tronc Pacifique, où la fertilité du sol n'a d'égale que celle de l'Ouest, soit dans les régions du Lac St-Jean, de l'Abitibi ou du Témiscamingue, que d'heureux résultats ne rapporterait pas au pays cette sage politique que de sources de productions ne créerait pas cette généreuse initiative! Est-ce qu'un nouveau foyer agricole ne contribue pas à la prospérité d'un pays dix fois plus que le somptueux chateau de nos riches rentiers de villes.

Pourquoi le gouvernement si généreux envers les émigrés qu'il va chercher à ses frais et fait voyager sans bourse déliée et en char spécial, à travers le pays, ne se montrerait-il pas aussi libéral à l'égard des fils du sol?

Pourquoi ne leur fournirait-il pas l'argent nécessaire pour aller en ces contrées colonisables y ouvrir de nouvelles terres.

Ah! que ne suis-je le gouvernement! disait le vieux missionnaire, j'irais alors dans toutes les villes de Québec arracher des usines où s'étiolent leur santé, où se dépensent leurs énergies, ces vigoureux fils de cultivateurs que la terre réclame à grands cris.

J'irais chercher ces puissants rejetons de nos familles rurales en qui repose la survivance de notre race, et comptant sur leur courage et leur amour du sol je les placerais sur les nombreuses terres incultes que possède encore la Province de Québec. C'est sur la terre, au grand soleil de Dieu, et dans l'agriculture son élément que le Canadien doit vivre et travailler, c'est dans cet état, dans cette position rurale et indépendante qu'il est le plus utile à son pays et contribue le plus à son développement.

Laissez l'usine et son atmosphère infect à l'émigré qui n'a rien de nos aspirations nationales, et qui ne vit parmi nous que pour s'enrichir, laissez le dans l'usine où se dépensent ses forces et s'épuise rapidement sa vie.

Au fils de cultivateur donnons l'immense atelier de la nature ou se retrempe ses muscles, où se tonique son sang à l'âpre et fortifiante senteur de la terre.

N'est-il pas pénible de constater que le seul souci de nos têtes dirigeantes est de travailler à l'accroissement et à l'embellissement de leurs belles villes respectives, dussent les campagnes se dépeupler à cet effet et l'agriculture en souffrir.

Peu leur importe, leur argent est

**Pour vous mesdames.**

Vous seriez-vous imaginé que la science aurait pu découvrir le moyen de changer la journée du lavage qui est sans contredit la journée la plus pénible pour vous, en un jour de fête, et bien c'en est trop vrai. Aujourd'hui les femmes économes, de leur santé et de leur linge, se servent du fameux **Kalomite**. Ce fameux produit est une des merveilles du siècle, par le fait qu'il rend possible à toute femme quelque soit son état de santé de faire son lavage elle-même. Le **Kalomite** est absolument inoffensif, ne contient pas de lessive, ni acide ou naphtha. Donc aujourd'hui les planches et machines à laver sont choses du passé, en vous servant de **Kalomite** le lavage se fait presque seul pour ainsi dire, pas de frottage, ne détériore pas le linge, aide sa conservation et facilite le repassage.

Vous seriez-vous imaginé que la science aurait pu découvrir le moyen de changer la journée du lavage qui est sans contredit la journée la plus pénible pour vous, en un jour de fête, et bien c'en est trop vrai. Aujourd'hui les femmes économes, de leur santé et de leur linge, se servent du fameux **Kalomite**. Ce fameux produit est une des merveilles du siècle, par le fait qu'il rend possible à toute femme quelque soit son état de santé de faire son lavage elle-même. Le **Kalomite** est absolument inoffensif, ne contient pas de lessive, ni acide ou naphtha. Donc aujourd'hui les planches et machines à laver sont choses du passé, en vous servant de **Kalomite** le lavage se fait presque seul pour ainsi dire, pas de frottage, ne détériore pas le linge, aide sa conservation et facilite le repassage.



**KALOMITE LAUNDRY MARVEL**  
THE CLOTHES WASHING WONDER  
World's Greatest Washing Discovery  
WORKS WONDERS  
PATENT APPLIED FOR  
EQUITABLE CORPORATION  
CHICAGO, ILLINOIS, U.S.A.

Messieurs les marchands de la ville ou de la campagne qui n'ont pas encore cette marchandise peuvent s'adresser à

**La Compagnie Arma,** 120 Rue Bonaventure, Téléphone Trois-Rivières

satisfait quand ils ont pu se dire: je préside aux destinées d'une ville où tant d'âmes, où tant de manufactures et d'industries sont en opération; comme si l'on pouvait juger de la richesse d'une province par la population de ses villes.

Non non, la valeur d'un pays, ses ressources et sa puissance ne se mesure pas sur la nombre de ses villes et leur population mais bien sur la grandeur du domaine défriché et enssemencé, voila la première source de prospérité pour un pays, première source de vie et gage de grandeur future.

Avant tout, continue le vieux missionnaire, colonisez la Province de Québec, dans tout canton colonisable, placez des bras vigoureux, allumez y des nouveaux foyers agricoles où la flamme d'abatis illuminera la terre qui serait et les sillons qui se creusent.

Et quand les limites de la Province de suffiront plus à la population croissante, dirigez vers l'Ouest les pas de vos gens cultivateurs qui continueront sous le même ciel parmi des frères, à l'ombre du même drapeau et au milieu des mêmes traditions l'œuvre de leurs ancêtres, l'édification de la race canadienne française par l'agriculture.

Paroisse qu'autrefois l'on pouvait craindre de favoriser l'émigration vers l'Ouest. L'on pouvait craindre et avec raison que les nouveaux venus fussent noyés dans un milieu hostile à leurs langue, à leur foi et à leur aspirations nationales.

Les choses ont changé, mais encore faut-il le savoir et comment vos têtes dirigeantes le sauront elles si elles ne viennent elles-mêmes s'enquérir un changement, du travail d'organisation paroissial qui est opéré avec tant de succès depuis 20 ans, comment connaîtront-elles les magnifiques paroisses rurales qui ont surgi depuis 10 ans et où le cultivateur de Québec trouvera la même vie, la même langue, les mêmes coutumes que dans son village natal, si elles ne viennent dans l'Ouest que pour visiter ses grandes villes et y être banquettes, sans se donner la peine de parcourir les campagnes et de visiter les centres ruraux.

Que vos chefs politiques et religieux viennent donc visiter nos campagnes. Sans doute ils n'y trouveront pas les agréments d'un voyage en Europe ou les délices d'une cure à Hot Springs, mais ils pourront admirer les œuvres qui s'y accomplissent, le travail d'organisation qui s'y fait, et en nous donnant le réconfort de leur encouragement, ils auront l'avantage de se renseigner sur la vie du cultivateur de l'Ouest et connaissant mieux nos besoins ils pourront nous aider davantage.

Dites cela aux gens de Québec. Tel est le faible résumé d'une conférence où se trouvent de grandes vérités dont la méditation pourrait peut-être être utile au public."

**LA ROCHELLE.**  
Note de la Rédaction.—Nous prenons la liberté d'ajouter à cet intéressant article les quelques résumés suivantes:

La politique dite: de bons chemins a toute notre approbation. Nous estimons être une dépense nécessaire le coût de la confection de bonnes routes dans nos belles paroisses qui en sont encore, après 150 ans, à leurs chemins de colonisation. Cette amélioration indispensable, faite sans gaspillage, ne doit pas cependant être une raison de ralentir le vrai mouvement de colonisation. La création de seulement vingt paroisses en dix ans nous démontre assez l'inertie coupable du gouvernement à ce sujet. C'est dix paroisses par année qu'une sage politique de colonisation devrait donner à Québec.

Quant au fait de diriger nos colons vers l'Ouest, le conférencier missionnaire a prudemment agi en fixant cette possibilité au temps où notre Québec sera complètement occupé et n'aura plus de terre disponible. D'ici à l'avènement de cette date reculée, il est à espérer que les politiques sectaires de l'Ouest seront devenus assez canadiens pour que le défricheur de Québec puisse trouver le *fair play* sous tout le ciel du Canada, et non plus seulement dans les limites de notre loyale et généreuse province.

60 YEARS' EXPERIENCE

**PATENTS**

TRADE MARKS DESIGNS

ANYONE sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$3.75 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.

**MUNN & Co.** 361 Broadway, New York  
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

**Auguste St-Arnaud**  
Accordeur de Pianos

Représentant: Karn-Morris, Gingras & Frère, de Montréal.

VENTE FAITE DIRECTEMENT de la manufacture aux clients, ce qui veut dire une épargne de 25 à 40% sur achat aux magasins.

Avant d'acheter ailleurs, demandez nos prix.

**AUGUSTE ST-ARNAUD**  
Tel 523. 30a rue Hart.

**La Banque Provinciale**  
DU CANADA.

(Incorporée par un Acte du Parlement en Juillet 1900.)

**Siège Central: 7 et 9 Place d'Armes, Montréal, Canada.**  
Capital Autorisé \$2,000,000.00 Payé et Surplus \$1,663,900.24  
(AU 31 DECEMBRE 1914)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION.**  
Président: M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin & Cie  
Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien  
Vice-Président: M. W. F. CARRSLEY, Capitaliste.  
Monsieur TANCREDE BIENVENU, Direct. The Lake of the Woods Milling Co.  
M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."  
M. ALPHONSE RACINE, Prop. de la maison de gros "Alphonse Racine & Cie."  
Monsieur L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.  
MARTIAL CHEVALIER, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien

**Bureau de Contrôle pour le Département d'Épargne**  
(Commissaires-Censeurs.)  
Prés: Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R. Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi  
Vice-Prés: Dr E. P. LACHAPPELLE, Adminis. du Crédit Foncier Franco-Canadien  
Hon. N. PERRODEAU, Ministre Provincial.

**BUREAU CHEF.**  
Directeur-Gérant Général: TANCREDE BIENVENU.  
Inspecteurs: M. LAROSE, et A. TURCOT. Secrétaire: A. GIROUX.

**Informations Importantes.**  
Vous pouvez déposer vos argents remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an, les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, les 30 juin et 31 décembre de chaque année.

Les Fonds ou argent qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un **Comité de Censeurs**, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité (voir les noms plus haut).

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) seront acceptés au Département d'Épargne.

Emission de Lettres de Crédit Circulaires, payables dans toutes les parties monde. Ouverture de Crédits commerciaux

**SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIERES,**  
J. D. PROULX, Gérant Local.  
Tel. Bell 127. Bureau: 56 Des Forges

Fondée en 1865 Téléphone Bell 16

**O. Carignan & Fils**  
Marchands-Epiciers

Importateurs d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Provisions, Etc., Etc., en Gros et en Détail.

**24 et 26, Des Forges - Trois-Rivieres**

Pour journaux et magazines, allez chez

**JOS. LAMOTHE**  
MARCHAND DE  
Tabac, pipes, cigares, cigarettes et articles de fumeurs

**37 rue Du Platon. Tel. Bell 284. Trois-Rivieres**

**St-Célestin**  
Au conseil de la paroisse M. Alex. Vincent sortant de charge a été réélu de nouveau pour 3 ans.  
M. Ben. Béliveau maire a été remplacé par Adj. Lamothe.  
Au conseil du village, M. Nap Pratte remplacé par Ludger Letiècle et Sévère Rheault par le Dr Pépin.  
Madame Yves Fortin est décédée la semaine dernière.

M. P. Lemire est parti pour le Montana.  
Mademoiselle I. Daneault a épousé M. V. Veilleux du Précieux Sang.  
M. Pepin vicaire et frère du Dr Pepin de St-Célestin a été nommé curé de St-Joachim. Nos félicitations.  
Durant ces jours passés la plupart des glaciers appartenant aux fabricants de lait ont été remplis et la glace est fort belle durant cette saison.

TELEPHONE BELL 402

# HENRI NOBERT

Marchand de Fer  
- et Quincailleries -

Trois-Rivières, - Qué.



## Cloches Bollée, de Orléans, (LOIRET) FRANCE.

Les cloches Bollée de Orléans (Loiret) France, sont les seules cloches montées sur des rouleaux d'acier (Rolling Baring) au Canada.

Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée. Mentées **Battant-Lancer** et **Retros Lancer**, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons moutons et leur parfaite harmonie. **Monteur Compétent.** Plusieurs carillons en usage donnent pleine et entière satisfaction.

Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Calices, Ciboures, Bronzes, etc., de l'une des plus grandes maisons : **La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France.**

Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières. **Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc.** MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité: Or Français en feuilles pour décoration d'église, etc.

### ARTHUR BEAUDOIN

Importateur et Seul Agent pour le Canada.

9 Rue Alexandre, Trois-Rivières

# C. ROUETTE

Marchand de Chaussures

187, rue Notre-Dame, - Les Trois-Rivières.  
Voisin de Blais & Frère, Bloc Beaudry.

**Spécialité :** Bottines pour les patins avec bout en acier.  
Chaussures de drap.

Seul agent de la "SLATER SHOE" pour hommes, et de la "KINGSBURY" pour dames.

97-99 Rue St-Antoine Téléphone Bell 184

TROIS-RIVIERES.

# T. Lymburner & Fils

Voituriers-Forgers-Machinistes

**Spécialité :** Réparations de machines de toutes sortes. Engins stationnaires, accessoires et moteurs d'automobiles.

Agents pour les machines → **McLaughlin-Buick**

## AVIS IMPORTANT

Les clientes feraient bien d'acheter immédiatement tous les linages dont elles auraient besoin pour cette saison. Le prix de la laine augmente rapidement. Les prix du détail pour les vêtements tricottés subissent une hausse correspondante. Nous avons encore un assortiment complet dans tous les départements.

Un escompte spécial sera alloué durant novembre et décembre.

N'oubliez pas que nous sommes agents pour les célèbres

"Pandora Gorcy" tout en français.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DE NOS PRIX

**A. FUGÈRE,** MARCHAND DE NOUVEAUTÉS  
138 rue Notre-Dame  
Tél. 481. Trois-Rivières

## Nos Amendements à la Charte

DEVANT LE COMITÉ DES BILLS PRIVÉS

COMPTE RENDU DE L'ACTION CATHOLIQUE

Nous donnons ici le compte rendu que publiait vendredi dernier l'Action Catholique de la fameuse séance du Comité des bills privés où le bill des citoyens de Trois-Rivières a été écarté sous le poids d'un vote de parti, 18 à 4; et le bill du Conseil, combattu par 1230 contribuables, adopté par 18 contre 4.

Les deux seules clauses enlevées du bill du Conseil ont été celles supprimant la qualification foncière pour être échevin, la qualification foncière de six cents piastres demeure, — et la taxe de \$200.00 que l'on voulait imposer au Sanatorium. Toutes les autres clauses ont été adoptées aux deux séances de jeudi et vendredi. La séance de vendredi a été très courte, les délégués de Trois-Rivières, devant le parti pris évident de la majorité du Comité, s'étant abstenus.

Voici comment l'Action Catholique rapporte la première séance de jeudi:

### LE BILL DES TROIS-RIVIERES

A dix heures et demie nos législateurs se mettent à l'œuvre.

M. le président appelle le projet de loi numéro 106, de la cité des Trois-Rivières, qui veut obtenir, cette année encore, de notre Législature, quelques amendements à sa charte.

Après la lecture du préambule faite par le greffier, M. l'avocat Bourgeois, des Trois-Rivières, s'objecte à ce que le "bill" soit étudié maintenant. Il explique qu'un autre projet, proposé par plus de 1,200 électeurs municipaux, a aussi pour objet d'amender la charte de la cité de Laviolette; qu'il a par devers lui, une requête de ces 1200 contribuables, demandant que cette charte soit amendée dans le sens qu'ils proposent, et il demande d'ajourner l'étude du projet 106 au jour qui sera fixé pour l'étude du "bill" 107, dit "bill" des citoyens.

M. l'avocat Bigué, de la Corporation des Trois-Rivières, ne l'entend pas de cette oreille-là. Pourquoi cet ajournement? argumente-t-il. Nous n'avons rien à faire avec le "bill" 107, lequel voudrait que ce fût la minorité qui gouvernât aux Trois-Rivières!

L'honorable ministre de la Voirie, M. Tessier, maire des Trois-Rivières, appuie M. Bigué et s'oppose à la remise du projet. Ce projet, dit-il, n'a aucune ressemblance avec l'autre que l'on nous soumet.

—Expliquez donc la différence entre les deux, interrompt M. Sauvé. Mais le comité n'en apprend pas plus long pour l'instant.

Un point, cependant, est acquis: c'est qu'il y a en présence deux "bills", le "bill" 106, patronné par le Conseil de ville des Trois-Rivières, et puis, le "bill" 107, présenté par 1,221 citoyens de la même ville.

M. Cousineau se lève et demande la remise du projet 106, pour les raisons données par l'avocat du "bill" 107. Il est interrompu par M. Tessier, qui proclame que les choses se font régulièrement au Conseil de sa ville, mais il insiste pour obtenir un ajournement, M. Sauvé, aussi.

Pourquoi nous imposerait-on l'étude immédiate du projet 106? Nous n'avons pas encore le rapport financier des Trois-Rivières, déclare M. Bourgeois.

Cette réflexion détermine un chassé-croisé de plusieurs minutes, après quoi M. Cousineau suggère: Etudions les deux projets ensemble, alors? L'honorable sir Lomer Gouin intervient, et le Comité se rallie à la suggestion du chef de l'opposition.

Premier point, réglé! Va-t-on, maintenant, procéder d'abord avec le "bill" 106 ou le "bill" 107? Nouvelle discussion, et scènes typiques, où quelques députés laissent percer leur sentiment, touchant la question de la prohibition.

Finalement, le problème est résolu: la discussion portera, en même temps sur le préambule de chaque projet.

Autre point réglé. Le débat va commencer sur le mérite de toute l'affaire.

M. l'avocat Bigué plaide pour le projet du Conseil de ville des Trois-Rivières. Il invoque un amendement accordé en 1915, lequel portait à quatre années le terme d'office du maire et des échevins de la ville de Laviolette. Il cite, comme témoignage de la confiance populaire accordée à tout ce Conseil l'élection par acclamation de deux ou trois échevins, puis il dénonce le projet 107 comme dérogatoire à la loi générale.

M. Tessier demande la lecture du rapport de l'"officier en loi" sur les deux projets discutés. Le greffier s'exécute, et M. Cousineau l'interrompt pour demander à M. Tessier: "Votre Conseil veut donc tenir hôtel aux Trois-Rivières?"

La lecture du rapport est terminée. M. Bigué s'objecte au referendum demandé par le projet 107. Il a peur que l'on s'en autorise, pour

faire des élections à propos de tout et à propos de rien.—Vous attaquez le "bill" de votre adversaire, interrompt M. Cousineau. Expliquez le vôtre." Mais M. Bigué continue...

Il prétend que les esprits mécontents et mal disposés ne sont pas dans le Conseil qu'il défend.

On discute un moment sur la question de savoir quel est le meilleur mode de réélection du maire et des échevins en cas de vacance: par le peuple ou par le Conseil, et M. l'avocat Bourgeois attaque son plaidoyer.

Le "bill" 107, dit-il, demande quatre choses, qu'il explique: réduction du terme d'office du maire et des échevins à deux ans; réélection par le peuple, en cas de vacance; remplacement du maire ou des échevins par le peuple, chaque fois que le maire ou les échevins ne rencontrent plus l'approbation du quart des électeurs municipaux; referendum au peuple, advenant le cas où une décision du Conseil ne rencontrerait plus la même approbation.

M. l'échevin Ryan avoue à M. Cousineau que les dépenses de la ville des Trois-Rivières excèdent ses revenus, et M. Tessier cherche à expliquer cela, tout en donnant des coups d'épingles à l'administration qui a précédé la sienne.

L'avocat du "bill" 107 donne ensuite à M. Ryan les raisons spéciales du projet qu'il défend. C'est que, en premier lieu, dit-il le Conseil de ville des Trois-Rivières ne respecte plus l'opinion d'une portion notable des contribuables, en cherchant à éviter les effets du règlement de prohibition qu'il ont récemment voté. Et la ville a épuisé la limite de son pouvoir d'emprunt. Malgré cela, elle demande de nouveaux pouvoirs, l'autorisant à toutes sortes de dépenses qui ne sont pas nécessaires. Ici, M. Lavergne intervient: "Vous ne voulez pas indemniser les hôteliers, que vous avez privés de leurs revenus?" dit-il, et il se fait fort de distinguer entre une loi de tempérance et une loi de prohibition, arguant que ce sont là deux choses contraires et contradictoires, et que la prohibition, c'est le droit accordé de vendre de la boisson sans licence.

M. Cousineau suggère, pour finir, le vote sur les diverses clauses du projet 107. On recueille les voix, et sur le préambule le "bill" est rejeté. Un incident a marqué la prise de ce premier vote. Nous le donnons dans toute sa saveur.

M. X. député plutôt jeune et bon enfant, parlant à voix assez haute, se mit à exprimer sa hâte de voir aboutir, tel que conçu, le projet du Conseil de ville des Trois-Rivières.

"Il faut se hâter, dit-il, car l'"Action Sociale" publiée à trois heures. Imaginez donc, tout de même, si elle va être en mal..."

—"Chut! Monsieur le député, repit un loustic. Le représentant de l'"Action Sociale" est là, avec un fusil et deux revolvers en poche."

Cet avertissement eut un effet salutaire sur le député qu'il imposa silence et se déplaça prudemment.

On s'attaque maintenant, aux clauses du projet 106.

La première parle de rémunération au maire et aux échevins.

M. l'avocat Bourgeois s'y oppose, parce que, dit-il, notre situation financière ne nous permet pas cela.

Votre Conseil ne sera pas obligé de rémunérer ses membres, interrompt M. Lavergne: nous lui donnons une permission.—Nous avons peur qu'il en abuse, réplique l'avocat du "bill" 107.—Vous protesterez, alors, devant votre Conseil, répond le député de Montmagny.

Et la clause première est accordée, ainsi que la deuxième.

Arrive la grosse question, celle de permettre au Conseil de ville des Trois-Rivières "d'acquérir des terrains et des bâtisses, ou d'en construire de nouvelles, pour ouvrir ou tenir des hôtels de tempérance, ou des auberges ou autre débits de liqueurs enivrantes quand ils pourront être ouverts ou tenus légalement."

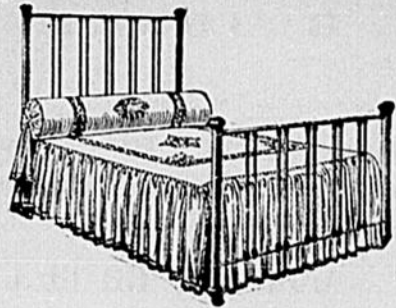
M. Bourgeois s'objecte encore, disant que voilà un moyen d'éviter les effets du règlement de prohibition récemment voté aux Trois-Rivières.

—Cette clause est dans l'intérêt de votre ville, argue M. Lavergne.

Et l'honorable M. Tessier, ministre de la Voirie, maire des Trois-Rivières, reproche ici à "M. Bourgeois de continuer les insinuations malicieuses et canailles (sic) du "Bien Public" et un peu aussi de l'"Action Sociale", à l'adresse du maire des Trois-Rivières". Jamais le maire ni le Conseil des Trois-Rivières n'ont voulu passer outre au règlement de prohibition, dit-il.

Il explique que la plupart des hôteliers de sa ville ont construit des hôtels considérables, après le grand incendie de 1908; que le gouvernement a garanti des débiteurs aux incendiés; que si ces hôtels sont vendus, le prix obtenu ne suffirait point à éteindre la dette hypothécaire dont ils sont grevés en faveur de la Corporation; qu'il faut bien exploiter ces hôtels comme hôtels de tempérance, en attendant d'en faire des hôtels licenciés, le jour où les contribuables de la ville de Laviolette révoqueront le règlement qu'ils ont voté.

## Meubles ! Meubles ! Meubles !



Nouveau magasin de meuble aux Trois-Rivières

PHILIPPE BEAUDOIN

JOS. GUILBERT, Gérant.

169a Rue NOTRE-DAME,

(Voisin de la librairie P. V. Ayotte.)

Tél. 741. Trois-Rivières

A ce nouveau magasin de meubles vous y trouverez tout ce qu'il faudra pour meubler votre maison. LIGNE DE MEUBLES COMPLETE. Venez examiner avant d'acheter. Les plus bas prix de la ville.

## REOUËTE

Province de Québec  
Comté de Maskinongé  
Municipalité de la Paroisse de St-Léon,

Les soussignés, électeurs municipaux, ayant la qualité voulue, de la Municipalité de la Paroisse de St-Léon, dans le Comté de Maskinongé demandent, par les présentes, qu'il soit tenu un bureau de votation, aux termes de la Section Quatrième du Chapitre Cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909, pour décider si les électeurs Municipaux de la Municipalité adopteront ou non en vertu et en exécution de la dite Section, le règlement, que, nous soumettons par les présentes à leur adoptions suivantes:

"La vente des liqueurs enivrantes et l'émission de licences en conséquence, sont, par le présent, prohibées dans la Municipalité de la Paroisse de St-Léon, en vertu et en exécution de la Section quatrième du Chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec 1909."

En foi de quoi, nous avons apposé nos seings aux présentes à St-Léon, ce vingt-huitième jour de décembre en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quinze,

(Signé) J. P. Gargeau, ptre curé, Jos. Fleury, Edouard Paillé, Hector Ferron, J. Hector Chevalier, Hector Chevalier, Pierre Chevalier, Arthur L. Plourde, Henry Julien, Joseph Legris, Joseph Paillé, Evariste Paillé, Ambroise Grenier, Claude Carbonneau, H. Fafard témoin, Donat Ferron, Arthur Auger, Maxime Caillé Lucien Martel par H. Fafard, Epiphane Lupien, A. L. M. Auger, A. B. Plourde, Joseph Grenier, Ernest Paillé, Edouard Moreau H. Fafard témoin, Moïse Legris par H. Fafard, Georges L. O. Laperrière, Henry Lajoie, Georges Bellemare, Joseph Constantin H. Fafard témoin, Arthur D. Lesage, Joseph Caillé par H. Fafard, Ovide Croizetière, Honoré L. Auger, Théophile Beauclair, Omer Bellemare, J. Hector Chevalier et Arthur Chevalier témoins, Olivier Houde, Joseph Lamber, Edouard Paillé Jean-Baptiste Lapolice H. Fafard témoin,

JE SOUSSIGNE Henri Fafard, rentier, de St-Léon déclare solennellement que les noms, qui apparaissent au bas de la requête ci-jointe sont les signatures des personnes ainsi nommées; que les dites signatures ont été apposées et données à la dite requête, en ma présence à St-Léon, les vingt-sept et vingt-huit décembre, date mentionnée dans la dite requête, par les dites personnes elles-mêmes; que les dites signatures sont des électeurs municipaux de la municipalité de St-Léon ayant les qualités voulues, au nombre de trente au moins.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a été faite sous serment, sous l'empire de la preuve en Canada, et j'ai signé.

(Signé) Henri Fafard

Déclaré devant moi, à St-Léon ce troisième jour de janvier mil neuf cent seize.

(Signé) J. A. Ferron Notaire Public et Commissaire de la Cour Supérieure pour le district des Trois-Rivières.

JE SOUSSIGNE, Secrétaire Trésorier de la Municipalité de St-Léon certifie que la présente requête, avec l'attestation des signataires m'a été remise le cinquième jour de janvier 1916.

(Signé) Jos. FLEURY, Secrétaire-Trésorier

## Avis Public

PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de St-Léon,

Avis Public est, par les présentes, donné par Joseph Fleury, Secrétaire Trésorier:

Que la requête ci-dessus signée, comme il apparaît ci-dessus demandant que le règlement, compris dans la dite requête soit soumis à l'adoption des électeurs de cette municipalité, en vertu de la Section quatrième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909, m'a été délivrée et a été reçue par moi le cinquième jour de janvier 1916.

Qu'en conséquence une assemblée des électeurs municipaux, de la Municipalité de St-Léon, aura lieu le huitième jour de février 1916, à dix heures du matin, à la salle des délibérations du Conseil de la dite Municipalité, aux fins de tenir un bureau de votation dans le but de décider si le règlement soumis par la dite requête, tel qu'il apparaît ci-dessus doit être adopté ou non, par les électeurs municipaux de cette Municipalité.

Donné à St-Léon, ce dixième jour du mois de janvier 1916.

(Signé) Jos. FLEURY, Secrétaire-Trésorier

Vraie copie Jos. FLEURY, Secrétaire-Trésorier

## A vendre à Grand'Mère

Une jolie maison pour \$1100.00 Autre maison de rapport, rapportant \$302. par année, aussi un "cottage" muni de toutes les améliorations modernes. Le tout aux meilleures conditions. Ces propriétés sont situées dans la plus belle partie de la ville. Avis aux gens de la campagne qui veulent s'établir; en même temps nous vous procurerons de l'emploi. S'adresser au bureau du "Bien-Public", 47-20-1.

## A LOUER

Magnifique magasin de 45 x 15 avec grande vitrine et logement au-dessus à louer à Louiseville. Bonne place d'affaires en face de l'église.

S'adresser à  
Oncésime Veillette  
Ferblantier, Plombier  
Louiseville  
4f. 3-2

## OLEMTRA BEUQCE - OTOROTN PNIENGIW

Avec les 4 groupes de lettres mêlées ci-dessus, pouvez-vous faire les noms de 4 grandes villes canadiennes bien connues? Si oui, venez prendre part à la distribution de l'argent ci-dessus. Ce n'est pas chose facile. Mais avec de la patience et persévérance, vous pourrez peut-être en trouver 3 ou 4. A la personne qui en trouvera la plus nous donnerons la somme de cent dollars; la personne qui sera la deuxième, la somme de cinquante dollars; à la personne qui sera la troisième, la somme de trente dollars; à la personne qui sera la quatrième, la somme de vingt dollars. Dans le cas où deux personnes trouveraient la même réponse exacte, la somme de \$200.00 sera divisée également entre elles (chaque devant recevoir \$75.00). Si trois personnes trouveraient la même réponse exacte, les trois premiers prix leur seraient partagés (chaque recevant \$66.67). Si quatre personnes trouveraient la même réponse exacte, la somme de \$200.00 serait divisée entre elles (chaque recevant \$50.00) et ainsi de suite dans les mêmes proportions, pourvu qu'elles remplissent une simple condition au sujet de laquelle nous devrions assurément que les lettres seront reçues. N'oubliez pas que vous devez répondre à cette annonce. Si vous trouvez quelques noms, écrivez-les nous (sans frais de mailing) en incluant un timbre pour réponse. Ne tardez pas. Ecrivez-nous immédiatement.

**\$200 EN ARGENT ET NOMBRE DE PRIMES GRATUITEMENT**  
Adresses: CANADIAN MEDICINE Co., Dépt. 55 Montréal, Qué.

ATELIER: TELEPHONE 182 RESIDENCE: TELEPHONE 495

# Chs Hamelin & Fils

Entrepreneurs

Chauffages à Eau Chaude, à Vapeur et à Air Chaud. Plomberie. Couvertures en Tôles et Gravois, Corniches en Tôle et Cuivre. Nous avons des hommes à toute heure pour réparations urgentes.

3 rue St-Olivier, Trois-Rivières

Bureau : Tél. 509. Résidence : Tél. 126

**Docteur E. BUISSON**  
CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures

20 rue Des Forges, (En haut du magasin 5, 10 et 15c.) Trois-Rivières

Téléphone Bell 658 Résidence 337

**Dr J. H. BELAND**  
CHIRURGIEN-DENTISTE

26a, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES.  
(Bloc Carignan)  
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures.  
Dimanche par engagements

Bureau : Tél. 763. Res. : Tél. 206

**Dr Eugène Bourgeois**  
CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs  
37a rue Des Forges, Trois-Rivières.  
(Porte voisine du théâtre "Hilou")

**AVOCATS**

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M  
Avocat  
6, rue St-Joseph, Tél. 233

**JOSEPH BARNARD,**  
AVOCAT  
3 rue Hart, Tel. 640  
Résidence : 17 rue St-Pierre Tel. 431

**GEO. HENRI ROBICHON**  
Avocat  
Bureau : Edifice Banque Hochelaga,  
Trois-Rivières

**P. N. MARTEL, AVOCAT**  
61 Bonaventure, Tél. Bell 61  
Les Trois-Rivières.

**M. L. DUPLESSIS**  
Avocat  
4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65  
Les Trois-Rivières

Frs Desilets Aug. Desilets  
**DESILETS & DESILETS**  
Avocats  
25 - Rue Alexandre, - 25  
Tel. Bell 511 Trois-Riviere-

**BRUNO MARCHAND**  
Avocat  
36 rue Alexandre Tél Bell 585  
Trois-Rivieres.

**ALBERT GRENIER, LL. L.**  
AVOCAT  
St-Tite de Champlain, P. Q.  
Tél. Bell 63 B. P. Boite 42

**A. R. Caron, L. L. L.**  
AVOCAT  
Rue St-Aimé, LOUISEVILLE, P. Q.  
(Près de la Gare)

**E. H. GERMAIN,**  
Ingénieur Conseil et Entrepreneur  
Travaux Publics  
Projets de Chemins de fer, Aqueducs  
et tous travaux d'hydrauliques tels  
que Dignes et développement de pou-  
voirs d'eau. Plans et devis de Ponts  
en fer et en béton armé. Etudes sur  
la stabilité des constructions, des fon-  
dations et des planchers d'entrepôts,  
Édifices Publics et Privés.  
23 années de pratique active.  
Architectes adjoints  
**ASSELIN & BROUSSEAU**  
171 NOTRE-DAME. TROIS-RIVIERES.  
Tél. Bureau 153 Tél. Résidence 453

**Charles Lafond**  
ARCHITECTE ET EVALUATEUR  
Bureau : 15 Bonaventure, Trois Rivières.  
Bureau : Tél. 963 Résidence : Tél. 110

**Ernest L. Denoncourt**  
ARCHITECTE  
Bureau : 136 rue Notre-Dame.  
Rés. : 51 rue Royale, Trois-Rivières

**NOTAIRES**

Boite de Poste 154 Tel. 232

**J. A. LEMIRE, LL. L.**  
Notaire  
Cessionnaire des Greffes des Notaires  
P. O. Guillet et P. L. Hubert  
Assurances et Argent à Preter  
40 Alexandre (Coin Hart)  
Trois-Rivieres

Telephone 491

**J. A. TRUDEL**  
Notaire  
Argent à preter. Agent d'Immeubles  
Coin Hart et Alexandre,  
Bureau : 36 Alexandre, 3-Rivieres

Téléphone Bell 64

**J. Alphonse Ferron**  
NOTAIRE  
Rue St-Aimé ou de la Gare,  
LOUISEVILLE P. Q.

**ALOUER**

Maison de pension pour donner les res-  
pas seulement, pour 10 à 20 pensionnaires,  
1ère classe.  
120 Bonaventure

**Courrier de la Cité**

**Mandat du Liquidateur**  
Par ordre de la Cour

600 quarts de pommes provenant de la faillite d'Albert Blanchette. A vendre au quart ou à la mesure. En bas du prix coûtant, meilleur marché qu'en été.

Avis aux marchands et gens de la campagne. Pour quelques jours seulement.

35 St-Antoine Trois-Rivières  
En arrière du marché aux denrées.

Remerciements pour objets retrouvés par l'intercession de St-Antoine de Padoue.

**En visite**  
M. Paul Courteau, de L'Étoile du Nord à Joliette, était en visite aux Trois-Rivières, au commencement de cette semaine.

**Le merci de la Gerbe d'Or**

C'est aux pieds de Jésus-Hostie que nous avons dit notre plus cordial mer à tous ceux de nos bienfaiteurs des Pauvres du Bon Dieu qui ont si généreusement répondu à l'invitation de notre petite Gerbe d'Or.

C'est là aussi, que de nouveau nous prions ceux de nos amis qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu encore répondre à son appel, de vouloir bien lui accorder leur bienveillant souvenir.

Et les connaissant, d'avance, nous disons : merci.

Les deux Sœurs Visitatrices de l'Hôpital St-Joseph, Trois-Rivières.

Les dames charitables de cette ville sont actuellement à faire une quête au profit de l'Hospice St-Joseph et reçoivent partout de généreuses souscriptions, destinées à remplacer les produits du bazar qui n'a pas lieu cette année.

La Modern Foundry and Soil Pipe Co. Ltd qui a ses usines au Cap de la Madeleine, a été mise en liquidation lundi, à la demande de "La Librairie Beauchemin Ltée", en vertu d'une ordonnance de l'Hon. Juge Drouin. L'assemblée des créanciers a été fixée en février.

M. Plamondon, l'artiste Canadien Français bien connu doit établir ici une école de chant, en février.

Nous espérons qu'il recevra des trilluviens tout l'encouragement qu'il mérite.

**Prohibition**

Le règlement municipal, établissant la prohibition dans les municipalités de St-Maurice et de St-Luc, a été voté lundi, 30 janvier, par la presque totalité des électeurs.

Les élèves du Séminaire St-Joseph sont revenus mardi pour la reprise des cours après une vacance forcée de quinze jours.

L'épidémie de grippe qui avait nécessité la fermeture des classes a pu être évitée ainsi et presque tous les élèves ont repris leurs cours au commencement de la semaine.

Un malheureux accident est arrivé mardi alors que le jeune Edouard, enfant du Dr Darche, s'est empoisonné en avalant une forte dose de désinfectant à base d'alcool méthylique. Malgré tous les soins qu'il furent prodigués au bambin il succombait quelques heures après.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

Les changements subits de température dont nous souffrons depuis quelque temps contribuent grandement à augmenter les divers cas de grippe qui se sont déclarés dans notre ville. A en juger par la température, on se croirait au beau printemps.

Les entrepreneurs qui ont le contrat pour la construction du nouveau théâtre sur la rue Bonaventure viennent de recevoir du Département à Québec les plans de l'édifice qui avaient été envoyés pour approbation. Quelques changements seulement ont été apportés aux plans originaux et comprennent toutes les améliorations les plus modernes.

Le colonel Barré et plusieurs autres officiers revenus du front récemment ont tenu une assemblée patriotique à l'Hotel de Ville mardi soir devant un auditoire assez considérable.

Les raquetteurs se préparent à la convention de l'Union qui se tiendra samedi et dimanche à St-Jean. Bon nombre de sports se proposent d'y prendre part et la ville sera amplement représentée à cette occasion.

**Au Précieux Sang**  
Mlle Concorde Bourgeois a fait hier son entrée au Monastère du Précieux Sang de cette ville.

**Ils reviendront le 14 février**

Le public trilluvien n'a pas encore perdu le souvenir des belles séances déjà données, ici par les membres du Cercle Mélançon de Montréal. Rarement acteurs furent-ils si goûtés, tant applaudis. C'est que les principaux rôles sont remplis par de vrais artistes, supérieurs même à beaucoup de professionnels.

Nous aurons le plaisir de les entendre de nouveau le lundi, 14 fev. Ils joueront "Maison Tranquille", comédie, "Le Petit", drame émouvant, et "Un Client", comédie, trois pièces inédites aux Trois-Rivières.

La séance est organisée par les Dames de Charité au profit de l'œuvre des Sœurs de la Providence. S'il est bon de songer aux soldats de la Grande Guerre, là-bas il importe non moins de songer à nos infatigables apôtres de la charité, ici.

Les recettes de la collecte faite à domicile ne sauraient suffire. Suppléons par d'autres moyens et d'abord en achetant chacun un billet pour la soirée du Cercle Mélançon, le 14 fev.

**Le 150ième Régiment**

Mardi soir à l'Hotel de ville avait lieu une assemblée tenue en faveur du recrutement par les officiers du 150e régiment.

Les officiers qui ont parlé sont le capitaine Leprohon, le major Bissonnette ainsi que M. Charles Quéry.

Le capitaine Leprohon a fait un intéressant récit de son voyage dans les Flandres, où il servit dans le 14e bataillon.

Le major Bissonnette dans une heureuse improvisation, démontra aux mères la grande nécessité de faire des sacrifices pour sauver la patrie.

M. Charles Quéry fit un bel éloge du lieutenant-colonel Barré. Il raconta le naufrage de l'"Hesperilan", où ce dernier se conduisit en véritable héros.

Le capitaine Guimont a été laissé à Trois-Rivières pour y faire du recrutement. On attend beaucoup de bien de cette réunion.

Au début de la réunion, le maire Ryan a donné lecture d'une dépêche de l'honorable M. Tessier, disant qu'il ne pouvait venir assister à cette réunion, à cause de ses devoirs parlementaires.

L'Union Musicale joua quelques morceaux de son répertoire.

**C. O. C.**

A l'assemblée annuelle du syndicat du "Commerce et de l'Industrie" donnée le vingt-neuvième jour du mois de janvier dernier pour procéder à l'élection des officiers pour l'année courante, M. le président fait d'abord une revue du travail fait et des progrès obtenus dans le cours de l'année écoulée. Il remercie les officiers qui lui ont tous généreusement prêté leur concours. L'élection tenue sous la présidence de M. A. Trudel donna le résultat suivant :

M. Lucien Massicotte réélu Président.

MM. Jos Blouin élu Vice-Président. A. Trudel Secrétaire Archiviste. P. X. Toupin Trésorier. Emile Panneton J. O. Doyon et Adélar Blier. commissaires.

Avant de clore l'assemblée. M. le président soumet le rapport de la partie de Whist-Concert qui a eu lieu le 25 janvier. Comme le résultat financier est très satisfaisant M. A. Trudel suggère que le syndicat souscrive la somme de cinq piastres au fonds patriotique et pareille somme de cinq piastres aux écoles françaises d'Ontario.

Cette suggestion est adoptée à l'unanimité avec enthousiasme.

Bravo. Nous espérons que MM. les commissaires connaîtront l'importance de se voir unis et que dans le courant de l'année tous se feront un plaisir et même un devoir de s'inscrire dans ce syndicat qui sera la classe dirigeante de demain.

Des remerciements ont été votés aux deux concurrents dans la vente des billets ; le succès étant dû au travail des demoiselles Jeannette Lafontaine et Amanda Falardeau. Mlle Lafontaine ayant vendu 200 billets, sa compagne dévouée 150. Le Syndicat leur a décerné un magnifique prix, consistant en une montre d'or, un bracelet, et une plume fontaine 2ième prix.

Les directeurs sont heureux de remercier le public en général qui a bien voulu répondre à son invitation de s'enrôler sous son drapeau, déjà depuis le 8 janvier cent nouveaux membres se sont inscrits, nous espérons que MM. les ouvriers voudront bien continuer leurs encouragements à cette belle et noble société ouvrière qui ne veut que le bien de ses membres.

**Ménage à vendre**  
S'adresser  
Dame Ephrem Teasdale  
39 St-Roch  
Trois-Rivières

**A LOUER**  
Magnifiques pleins pieds de 8 chambres. Plancher bois franc. Veranda de 8 par 12. Améliorations les plus modernes. En face du nouveau théâtre, deux minutes des tramways électriques. Possession immédiate si désiré.  
120 Bonaventure

**Feu M. Nelson Lambert**

La ville des Trois-Rivières perd un de ses meilleurs jeunes gens dans la personne de M. Nelson Lambert.

Samedi soir à dix heures et un quart, expirait à l'hôpital des Sœurs de la Providence. Nelson Lambert fils de J. A. Lambert marchand estimé de cette ville. Le défunt était âgé de vingt-sept ans. Nous perdons non seulement un ami mais aussi un ardent défenseur de la prohibition. Il a soutenu avec une énergie remarquable une lutte acharnée contre les anti-prohibitionnistes ce qui lui a valu la louange du clergé trilluvien. Nous regrettons amèrement que la mort ait fait sa victime avant qu'il put jouir du succès de sa glorieuse propagande. Le défunt fut aussi pieux que citoyen dévoué. Les nombreuses marques de sympathie qu'il eut durant sa courte maladie prouvent qu'il meurt regretté de toute la jeunesse trilluvienne dont il était le modèle accompli. Le service eut lieu mardi matin au milieu d'un cortège nombreux de parents et d'amis.

A la famille éplorée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

**TEMOIGNAGES DE SYMPATHIES**

La famille J. A. Lambert, des Trois-Rivières, remercie cordialement ses nombreux amis pour la vive sympathie témoignée à l'occasion de la mort de leur cher Nelson.

Ont versé les honoraires de messes : Mgr Marchand 2 messes, Hon. J. A. Tessier 8 messes, Messieurs du Cercle Laviolette 2 grand-messes, Cercle Laviolette 20 messes, le club des raquetteurs Laviolette 2 grand-messes, Le Comité du Club de raquettes de T.-R. 10 messes, l'abbé H. Béland, J. A. Béland, Dr Jos Béland 30 messes grégoriennes, O. Carignan & Fils une couronne de messes, Donat Parent 4 messes, Jos. Prévost 16 messes, M. et Mme Georges Abbott 2 messes, Théophile Boucher 4 messes, Z. Duplessis 8 messes, Edmond Bouchard 4 messes, M. et Mme Louis Dugré 4 messes, M. et Mme Johnny Abbott 4 messes, Mlle L. E. A. M. Gauthier 2 messes, M. et Mme Marineau 4 messes, Jos. Dick 4 messes, M. et Mme Z. Bourassa 4 messes, Mme Zéphyr Duval, Mlles A. et E. Cloutier, Joseph Vanasse, John Durand, Lazare Durocher, Blanche Harnois, Frs Parent, Bernadette Mayrand, Philippe Rheault, Couvent St-Philippe, W. Dubois, Cécile Lafontaine, Ant. Guimont, Louis Pothier, Ecole Normale de Hull, Providence Ste-Genève, Couvent Ste-Croix, Ogdensburg. P. Ayotte, Maj. Lafontaine, Blanche Brouillette, Emile Lacombe, Mlles Caron, M. et Mme Paquin, Elie Boucher, Florida Gagnon, A. Lamontagne.

**ONT OFFERT DES BOUQUETS SPIRITUELS**

Les Sœurs Grises de la Croix de la Pointe-du-Lac, Joseph Lambert, Ernest Parent, Jos. Blais J. Abran, Zéphyr Duval, Mlles A. et E. Cloutier, Joseph Vanasse, John Durand, Lazare Durocher, Blanche Harnois, Frs Parent, Bernadette Mayrand, Philippe Rheault, Couvent St-Philippe, W. Dubois, Cécile Lafontaine, Ant. Guimont, Louis Pothier, Ecole Normale de Hull, Providence Ste-Genève, Couvent Ste-Croix, Ogdensburg. P. Ayotte, Maj. Lafontaine, Blanche Brouillette, Emile Lacombe, Mlles Caron, M. et Mme Paquin, Elie Boucher, Florida Gagnon, A. Lamontagne.

**ONT OFFERT DES FLEURS**

D. A. Alix Montréal, C. O. Baptist Trois-Rivières, F. H. Malone Trois-Rivières, S. E. Malone Trois-Rivières, J. C. Malone Trois-Rivières, Ludger Rivard Trois-Rivières, R. H. Kiernan Trois-Rivières, Wilfrid Durocher Trois-Rivières, A. B. Collins Trois-Rivières, G. Spargo Trois-Rivières C. Bélanger Montréal.

**BOUQUETS SPIRITUELS**

Famille J. H. Lafrenière, famille Doucet, Germaine, Charlebois, famille Camirand, famille Thibault, et Mlles de Lottinville, Sara de Lottinville, Révdes Sœurs Marie de Jésus, Sœur Marie Immaculée, Révdes Sœurs Ursulines Maire Axillatrice, Claire, Simone, Louise Godbout. Mme Bourbeau, Jeanne Brunelle, L. Ducharme, Mlle A. Nolin, Sœur St-Eudoxie, Sœurs de la Charité Québec.

Couronne de fleurs naturelles, famille L. E. Poirier Montréal, M. et Mme Ernest Bureau.

**SYMPATHIES**

M. et Mme A. E. Guillemette, Mlle Maria Panneton, Mme E. Thibodeau, Juge Duplessis, Dr Mme Gervais, M. et Mme Napoléon Jacques, M. et Mme E. Carignan, M. et Mme E. L. Denoncourt, M. Nouni, Mme P. Beaulichemin, Mlles Lajoie, M. et Mme Clément, Mme N. Langlois, Mme N. Frenier, Mlle Godin, Mlle Rousseau, M. et Mme C. Hébert, Mme J. Trépanier, M. et Mme Dumont, Mlles Duplessis, Mme J. Poliquin, Dr Hétu, M. et Mme P. A. Lord, famille Isaie Dufresne, M. et Mme B. Gourgeois, Gustave Gagnon, M. et Mme G. Meerbeeyen, Chevaliers de Colomb M. et Mme L. Z. Bouillé, J. Cinq Mars, M. et Mme A. Mag. famille Joseph Bellefeuille, M. et Mme W. Grant, M. et Mme Laporte, Mlles Larivé, Mlle Dumont, M. et Mme Johish, M. Clar, Edgar Hart, Mme Lère Garceau Jesuite, M. et Mme, P. Niger, A. Larivé, Edouard Garceau, H. St-Pierre, Siméon Niger, Mlles Lafontaine, Juge Panneton, Chevaliers de Colomb, Membres de la Commission du Havre, Vivian Burrill, M. et Angers, Major Tellier, Laurent Gauthier, Mlle Mayrand, M. et Mme E. Gauthier, M. Pinjou, Ls Larivé, Edgar Hart, Mme Deske, Mlle Bergeron, M. Drouin, Curé Savoie New Bedford, V. Fortier.

M. et Mme A. Paquette 10 messes, M. et Mme N. Dubord 10 messes, M. et Mme Jos. Garceau 10 messes, M. et Mme J. E. Pichette 10 messes, M. et M. Lucien Lajoie 4 messes, M. et Mme D. Chenevert 4 messes, Mme H. Lajoie 4 messes, M. et Mme A. Goulet 2 messes, M. et Mme M. Dumont 2 messes, M. et Mme J. A. Gouin 4 messes, Maria Lupien 4 messes, Mme C. Niger 2 messes, Mme L. P. Langlois 4 messes, Mme O. Carignan 8 messes, M. et Mme B. Panneton 12 messes, M. et Mme A. Desilets une couronne de messes Mlle C. Desilets 4 messes, M. et Mme E. Carignan 4 messes, M. et Mme J. Gravel 4 messes, M. et Mme P. Dupont 3 messes privilégiées, M. et Mme N. Morris 4 messes, M. et Mme Lucien Carignan 4 messes, Mme Jules Dumoulin 4 messes, M. et Mme A. Norder 4 messes, M. et Mme A. Gauthier 4 messes Camille Leduc 4 messes, M. et Mme Allen 3 messes, M. et Mme Laurin 50 messes, M. et Mme Alfred Gouin 4 messes, M. et Mme P. Bigué 12 messes, M. et M. Projean 4 messes, M. A. Cinq Mars part à 156 messes, Camille Moreau 10 messes, Ed. Archambault part à 45 messes, Jos. Cinq Mars part à 60 messes, M. et Mme N. Jourdain 4 messes privilégiés, M. et Mme A. Ferland 5 messes privilégiés, M. H. Pothier 6 messes privilégiés M. et Mme L. E. Dufresne couronne de messes, M. et Mme A. Panneton 6 messes privilégiés, famille Lamontagne 11 semaines Eucharistique, Mme Bouchard part à 76 messes.

**Grand'Mère**

Le recensement qui vient de se terminer, en même temps que la visite de paroisse, accuse les chiffres suivants pour l'année se terminant à la fin de janvier 1916 :

Familles	1386
Communians	5236
Non communians	1729
Augmentation sur l'année dernière	160 familles.
Baptêmes	371
Mariages	47
Sépultures	122

**Dames demandées pour couture facile et légère chez elles, travail de loisir ou permanent, bon salaire, travail envoyé à l'importeur quel endroit, frais payés, Timbres sur détails, Montréal National Manufacture Co., Montréal.**

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières.

**COUR SUPÉRIEURE**  
No. 38  
IN RE :—  
DOMINION FISH & FRUIT LIMITED,  
Requérant-Cession,  
et  
ALBERT BLANCHETTE, commerçant, des  
cité et district des Trois-Rivières.  
Débitur-Cédant.

Le dit débiteur-cédant ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers le 26 janvier 1916, et ayant déposé son bilan le 1er février, aussi 1916, au Bureau du Prototaire soussigné, avis est donné aux dits créanciers d'être présents au Palais de Justice, en la cité des Trois-Rivières, au bureau du Prototaire, le neuvième jour du mois de février courant, 1916, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination du Curateur et des Inspecteurs aux biens cédés par le dit débiteur-cédant. Bureau du prototaire, Trois-Rivières, le premier jour du mois de février, mil neuf cent seize.

DE LOTTINVILLE & PROVENCHER,  
Prototaire, C. S.,  
District des Trois-Rivières.

J. DOUHAIRE BELLEFEUILLE,  
1 fois  
Gardien-Provisoire.

Téléphone Bell 960.

**J. D. Bellefeuille**  
Comptable  
Curateur, auditeur, Liquidateur de faillites, exécuteur et fidei-commissaire.  
Compromis entre Débiteurs et Créanciers.  
136 rue Notre-Dame (au-dessus de la Banque Montréal) TROIS-RIVIERES

**Hôpital Bourgeois**  
Médecine, Chirurgie Générale, Maladie de la Gorge, du Nez et des Orelles, Accouchements, Rayon X, Radiographie par les appareils les plus nouveaux, Electricité Médicale (Haute-Fréquence).  
Ambulance-Automobile pour le transport des malades à l'Hôpital ou ailleurs.  
Pour appeler l'ambulance  
Téléphone No. 17  
Pour toutes informations s'adresser à  
Georges Bourgeois, M. D. C. M.  
C. Ernest Cross, M. D. C. M.  
PROPRIETAIRES.  
47 et 49 Ave. Laviolette TROIS-RIVIERES.  
Boîte Postale 83  
Tél. 176.

M. Frank Good, de Toronto, était de passage aux Trois-Rivières, par affaires au commencement de la semaine.

**Le plaisir de refaire sa santé**

Le Sanatorium des Trois-Rivières assure à ses hôtes avec le confort moderne et le bien-être du chez soi, tous les traitements usités dans les Stations Thermales d'Europe et des Etats-Unis. (Vichy, Aix les Bains, Mont-Clemens, etc.) Bains électriques, Bains tures, de lumière et d'air chaud, Bains d'eau minérale, Douches, Ozone, Rayons X, Massages, Gymnastique, etc.

Neurasthénie, Rhumatismes, Diabète, Dyspepsie, Névralgies, Maladie des reins et de la vessie, Maladie des femmes, Intoxications par l'alcool, la morphine, etc. Faux minéraux naturelles radio-actives

**Vingt années de succès**  
POUR PROSPECTUS ILLUSTRÉ : ADRESSEZ :  
**SANATORIUM, TROIS-RIVIERES, P. Q., Canada.**  
Téléphones : 161 et 534

Consultation de 1 à 4 et de 7 à 8 hrs p. m. Consultation sur rendez-vous de 10 à 11 hrs. a. m.

**Docteur C. A. Bouchard**  
CHIRURGIEN  
Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris. Membres de la Société Anatomique de Paris.  
Chirurgie générale—Maladies des voies urinaires—Maladies des femmes  
28, Des Forges. (En face du Marché) Tél. 599. Trois-Rivières.

**Grand'Mère**

Le recensement qui vient de se terminer, en même temps que la visite de paroisse, accuse les chiffres suivants pour l'année se terminant à la fin de janvier 1916 :

Familles	1386
Communians	5236
Non communians	1729
Augmentation sur l'année dernière	160 familles.
Baptêmes	371
Mariages	47
Sépultures	122

**Dames demandées pour couture facile et légère chez elles, travail de loisir ou permanent, bon salaire, travail envoyé à l'importeur quel endroit, frais payés, Timbres sur détails, Montréal National Manufacture Co., Montréal.**

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières.

**COUR SUPÉRIEURE**  
No. 38  
IN RE :—  
DOMINION FISH & FRUIT LIMITED,  
Requérant-Cession,  
et  
ALBERT BLANCHETTE, commerçant, des  
cité et district des Trois-Rivières.  
Débitur-Cédant.

Le dit débiteur-cédant ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers le 26 janvier 1916, et ayant déposé son bilan le 1er février, aussi 1916, au Bureau du Prototaire soussigné, avis est donné aux dits créanciers d'être présents au Palais de Justice, en la cité des Trois-Rivières, au bureau du Prototaire, le neuvième jour du mois de février courant, 1916, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination du Curateur et des Inspecteurs aux biens cédés par le dit débiteur-cédant. Bureau du prototaire, Trois-Rivières, le premier jour du mois de février, mil neuf cent seize.

DE LOTTINVILLE & PROVENCHER,  
Prototaire, C. S.,  
District des Trois-Rivières.

J. DOUHAIRE BELLEFEUILLE,  
1 fois  
Gardien-Provisoire.

Téléphone Bell 960.

**J. D. Bellefeuille**  
Comptable  
Curateur, auditeur, Liquidateur de faillites, exécuteur et fidei-commissaire.  
Compromis entre Débiteurs et Créanciers.  
136 rue Notre-Dame (au-dessus de la Banque Montréal) TROIS-RIVIERES

**Hôpital Bourgeois**  
Médecine, Chirurgie Générale, Maladie de la Gorge, du Nez et des Orelles, Accouchements, Rayon X, Radiographie par les appareils les plus nouveaux, Electricité Médicale (Haute-Fréquence).  
Ambulance-Automobile pour le transport des malades à l'Hôpital ou ailleurs.  
Pour appeler l'ambulance  
Téléphone No. 17  
Pour toutes informations s'adresser à  
Georges Bourgeois, M. D. C. M.  
C. Ernest Cross, M. D. C. M.  
PROPRIETAIRES.  
47 et 49 Ave. Laviolette TROIS-RIVIERES.  
Boîte Postale 83  
Tél. 176.

M. Frank Good, de Toronto, était de passage aux Trois-Rivières, par affaires au commencement de la semaine.